



Bulletin Municipal de

CYSOING

Inauguration du centre-ville et du parc de l'abbaye

Page 4

Page 8

ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ

Page 16

PATRIMOINE

Page 34

ENTRAIDE
ET SOLIDARITÉ



Qualité de vie

- p. 04 Inauguration du centre-ville et du parc de l'abbaye
- p. 07 Travaux
- p. 08 Plan du centre-ville
- p. 08 Atlas de la biodiversité
- p. 09 Côté vélo
- p. 10 Première fleur pour Cysoing
- p. 11 Trafic et nuisance aéroport

Vivre ensemble

- p. 12 Nouveaux commerces
- p. 13 Écoles et jeunesse
- p. 15 Plantation d'arbres fruitiers
- p. 16 Patrimoine
- p. 19 Culture
- p. 28 Rétrospective en images
- p. 33 Carnet blanc
- p. 34 N°96 de la revue Pays de Pévèle
- p. 34 Solidarité
- p. 35 Repair Café et Repair vélo
- p. 36 Jeunes de l'école de vélo
- p. 36 Premier Grand Prix Cycliste de Cysoing

p. 37

La réception de Boulogne sur Mer au 6ème tour de la Coupe de France

p. 38

Sécurité

Vie citoyenne

- p. 40 Permanences police municipale
- p. 40 Civisme
- p. 40 Recensement
- p. 41 Bus bleu
- p. 42 Conseil municipal des enfants
- p. 43 Rue aux enfants
- p. 44 Mobilisation citoyenne pour la ligne Ascq-Orchies avec la Tousavelo
- p. 45 Réunions de quartier
- p. 48 Compte rendus des conseils municipaux
- p. 49 Parole aux groupe politiques

Pévèle Carembault

- p. 50 Bilan CCPC pour Cysoing
- p. 51 Inauguration du nouveau siège de la CCPC sur le site d'Agfa à Pont-à-Marcq
- p. 51 10 ans de la CCPC à Genech
- p. 52 Agenda



Chères Cysoniennes, Chers Cysoniens,

Malgré la tristesse et la colère que l'on peut ressentir chaque jour en regardant, à la télévision, les conséquences des tensions internationales et son cortège de drames pour des populations prises en otage et qui méritent toute notre empathie, nous avons vécu une année 2024 assez exceptionnelle.

Au niveau national, Paris a accueilli les Jeux Olympiques, ils nous paraissent déjà loin, mais comme ce fut le cas en 1998 avec la coupe du monde de football, ils ont marqué toute une génération.

2024 fut aussi une année d'exception par son actualité politique qui a permis aux Français de s'exprimer tant au niveau européen qu'au niveau national. Espérons que les décisions prises par nos élus, aillent dans le sens de l'amélioration de la vie de chacun.

Je ne peux cependant passer sous silence l'intention, pour le moment heureusement avortée, de demander aux collectivités de payer les pots cassés de la dette (ou plutôt de ne pas aggraver encore une dette qui pèsera sans doute sur plusieurs générations). Conserver des services publics de qualité est pour nous essentiel, nous avons donc besoin de pouvoir les financer.

Enfin, de mon point de vue, au niveau local, l'année qui vient de s'achever restera dans les annales.

Alors que notre Communauté de Communes qui vient de se doter d'un nouveau siège à Pont-à-Marcq, fêtait en septembre ses 10 ans, la commune a vécu une année particulièrement riche.

A l'instar du nouveau centre des pompiers (2020), du nouvel Ehapd (2021), du nouveau centre aquatique communautaire situé à Templeuve (2022), de la nouvelle mairie-médiathèque (2023), la finition des travaux du nouveau centre-ville, l'ouverture du nouveau parc, l'achèvement de la rénovation de l'éclairage public ou encore le réaménagement de voies cyclables, sont tous des projets phares du mandat qui ont pu être achevés cette année, en 2024.

Ces projets d'envergure dont l'aboutissement furent une satisfaction collective, complètent des moments partagés, qui en ont apporté tout autant : le fest-noz, la fête de la musique, le 14 juillet en fanfares (plus de 300 musiciens), l'inauguration festive du centre-ville et du parc, le repas des aînés, des concerts, des spectacles, des expositions, le forum associatif, compétitions sportives et pas moins de dix manifestations, municipales et associatives, pour les fêtes de Noël ! La dernière grande satisfaction de cette année aura aussi été l'obtention de notre première fleur au concours des Villes et Villages Fleuris. Cette première fleur couronne des années de travail à améliorer le cadre de vie, à s'engager dans une démarche de développement durable qui est partagée avec vous toutes et tous.

Ça n'est pas la première distinction que la commune reçoit pendant le mandat : nous avons en effet obtenu le prix départemental des rubans du patrimoine pour la restauration de la Pyramide de Fontenoy (2021), le prix « Habiter ensemble » de la filière bois pour notre Ehapd (2022) ou encore le label « territoire bio engagé » pour la qualité des repas de nos restaurants scolaires (2024). Quant à nos écoles, elles sont labellisées au plus haut niveau de la Démarche en Développement Durable.

Puis-je dire que je suis un Maire heureux ? Je le serai vraiment lorsque les trop nombreuses incivilités cesseront (poubelles non rentrées, vitesse excessive, non-respect du stationnement, absence d'entretien de son fil d'eau et de son trottoir...) la liste est malheureusement longue. Nous aurions tant à gagner à se respecter davantage les uns les autres, à faire preuve de la bienveillance qu'expriment une majorité de jeunes de la génération Z.

Pour clore mon propos, en restant dans le registre d'une jeunesse porteuse d'espoir pour l'avenir de notre pays et du monde, je tiens à saluer l'excellent travail des deux années de mandat de notre dernier Conseil Municipal des Enfants. Une fois encore, ils n'ont pas démerité et ont d'ailleurs obtenu un prix également pour leur action en faveur des plus démunis. Bon courage aux jeunes nouveaux élus, la Municipalité vous apporte toujours son soutien.

**Votre Maire dévoué,
Benjamin DUMORTIER**

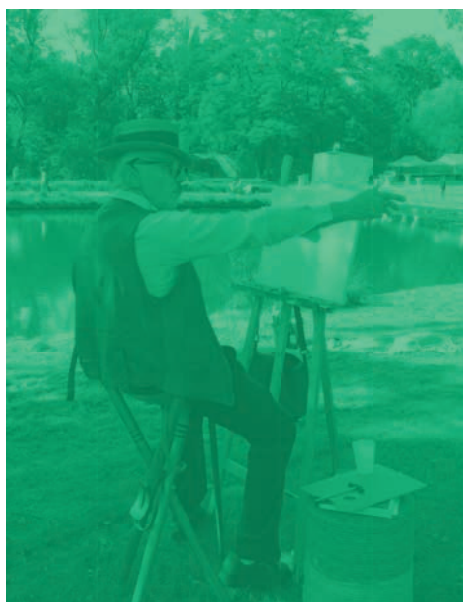
INAUGURATION DU CENTRE-VILLE ET DU PARC DE L'ABBAYE

Résumé du discours d'inauguration du centre-ville et du parc de l'abbaye de Cysoing (21 septembre 2024) prononcé par Monsieur le Maire.

En présence de Madame Charlotte Parmentier-Lecocq, alors députée et actuelle Ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap, Benjamin Dumortier, l'équipe municipale et les personnalités représentants les financeurs, ont inauguré la nouvelle phase d'aménagement du centre-ville et du parc de l'abbaye, après une première étape réalisée l'année précédente avec la mairie-médiathèque. Cet événement souligne l'engagement de la municipalité pour transformer la commune en un lieu plus attractif, accueillant et respectueux de son patrimoine historique.

Symboliquement, la cérémonie a commencé sur la place de la République par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts après avoir coupé le premier ruban, puis une animation par le Hip-Hop Cysonien. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la place Faidherbe où Sylvie Castel, adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie, a présenté le parti pris des aménagements réalisés. Puis la rue Briand vers la grille de l'entrée principale afin de dévoiler la plaque inaugurale située sur le pilastre côté parc. Le cortège a alors pris la rue Louis XV au son de la musique produite par l'École de Musique en Pays de Pévèle, vers l'une des deux entrées secondaires du parc où le second ruban a été coupé.

Arrivés près de la Pyramide de Fontenoy, les Zazous ont improvisé une scénette qui a réjoui le public. Puis un tour du parc a été effectué près des jeux, le long des bassins où des artistes peintres s'exerçaient dans une ambiance digne d'un tableau de Pierre-Auguste Renoir, où les attendait Vianney Leurent, descendant occasionnel de Claude Monet (cousin de Luc). La cérémonie s'est terminée par les discours et l'adoubement des personnalités par Jean-Pierre Longueville de la compagnie de théâtre cysonienne Les Zazouzannis, puis le traditionnel verre de l'amitié.



POINTS CLÉS DU DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE :

1. Reconnaissance et remerciements :

- Les élus, les équipes municipales et les partenaires techniques ont été salués pour leur implication dans les projets.
- Un hommage particulier a été rendu à Sylvie Castel, adjointe à l'urbanisme, ainsi qu'aux agents municipaux pour leur contribution.
- Les financeurs : l'État, représenté par Madame Fabienne Decottignies, alors Sous-Préfète de l'arrondissement de Lille, Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord et actuellement Préfète de la Nièvre, la Région Hauts de France représentée par Nadège Bourghelle-Kos, le Département représenté par Monsieur Luc Monnet, la CCPC représentée par Monsieur Luc Foutry et le CCAS représenté par Madame Marion Dubois, ont permis de concrétiser ces travaux ambitieux, représentant un investissement total pour les deux projets de plus de 3,2 millions d'euros H.T., financé à 70% par un cofinancement, des subventions et des dotations.



2. Objectifs des aménagements :

- Centre-ville : Favoriser les mobilités douces (piétons et cyclistes), lutter contre les îlots de chaleur grâce à une végétalisation accrue, moderniser les infrastructures (réseaux, mobilier urbain) et soutenir les commerçants face à la concurrence d'Internet et aux changements de modes de consommation.
- Parc de l'abbaye : Valoriser le patrimoine exceptionnel du site, avec des aménagements inspirés de son histoire (allées rayonnantes, belvédère) et des espaces adaptés à tous : parcours sportif, ludique, nature, culturel et historique.



3. Patrimoine et histoire :

- L'abbaye de Cysoing, fondée par Evrard de Frioul et Gisèle (petite-fille de Charlemagne), a marqué l'histoire de la commune. Le parc intègre désormais des panneaux explicatifs et des installations pour renforcer le lien entre passé et présent.
- Les prochaines étapes incluront la restauration des monuments historiques (mur d'enceinte, chapelle) sous réserve de nouvelles subventions.





4. Impact sur la commune :

- Ces aménagements renforcent l'attractivité touristique de Cysoing et son rôle de ville-centre.
- Le maire a également encouragé la population à soutenir les commerçants locaux, rappelant l'importance d'un commerce humain et de proximité.

5. Vision pour l'avenir :

- Le maire a évoqué des projets futurs, comme de nouveaux parkings pour améliorer la mobilité et la qualité de vie.
- L'accent reste mis sur le respect des règles de vie en communauté pour préserver cette dynamique.

CONCLUSION :

Le discours a célébré un moment fort pour Cysoing, symbolisant la revitalisation et l'harmonie entre son passé riche et ses ambitions modernes. Benjamin Dumortier, Maire de la commune, a invité les habitants et visiteurs à profiter des nouveaux aménagements et à découvrir l'histoire fascinante de ce site lors des Journées du Patrimoine.



TRAVAUX



EXTENSION DU COLOMBARIUM

Les Cysoniens et personnes attachées à la commune, ont pu profiter d'une fête de la Toussaint dans des cimetières parfaitement entretenus et végétalisés, grâce aux agents du service voirie-espaces verts qui se sont mobilisés pour assurer le bon entretien de nos cimetières et grâce aux propriétaires des concessions qui sont venus entretenir les tombes de leurs proches.

Traditionnellement, la période de la Toussaint et du 2 novembre, qui est la Fête des morts, est une occasion pour tous, chrétiens ou non, croyants ou non, d'honorer la mémoire des défunts.

Cette tradition vient de la nuit des temps et se perpétue de génération en génération. Honorer la mémoire des ancêtres a toujours, en effet, fait partie des rites des différentes communautés qui ont peuplé la planète.

Au cours du temps, l'inhumation et la crémation ont été les deux principaux modes de traitement des corps des défunts. Si la crémation était la plus répandue sous l'Antiquité, la christianisation de l'Europe va inverser la tendance dès l'Antiquité tardive puis au haut Moyen Âge, dans la mesure où l'on croyait à une possible résurrection des corps.

Aujourd'hui le taux de crémation serait de 40% contre 60% pour l'inhumation. C'est pourquoi la commune s'est dotée il y a quelques années de columbariums permettant d'accueillir les urnes contenant les cendres des défunts.

Celui du cimetière de la rue Allende presque saturé, a récemment été agrandi avec une rangée supplémentaire de cases à urnes, pour un montant investi de près de 10.000€.

TRAVAUX ARRÊTS DE BUS

Afin de permettre un aménagement plus cohérent et une circulation plus fluide, sans gêner le stationnement, l'arrêt de bus de La Place (vers les 4 Cantons) a été déplacé rue Allende, il s'appellera désormais Allende.

Initialement positionné rue Lebas dans un secteur dense en logements, afin de libérer le stationnement, l'arrêt sera désormais positionné face à l'école Saint-Joseph, sur les places qui sont neutralisées depuis 2015, dans le cadre du plan « vigipirate » (qui est toujours actuellement à son plus haut niveau).

L'arrêt Cheval Blanc vers 4 Cantons est quant à lui déplacé rue Lucie et Raymond Aubrac (les places de stationnement neutralisées sont libérées sur l'espace de covoiturage situé rue Lebas, ce qui permet



aux riverains de stationner sans difficulté). L'arrêt sera désormais dénommé « Aubrac ».

La mise en service qui devait avoir lieu au dernier trimestre 2024 aura lieu début 2025.

CRÉATION NOUVELLE AIRE DE JEUX RUE PÉRI - PROJET PARTICIPATIF



PLAN DU CENTRE- VILLE



REQUALIFICATION
DU CENTRE-BOURG

LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

UNE NOUVELLE PLACE :
DE NOUVELLES PRATIQUES

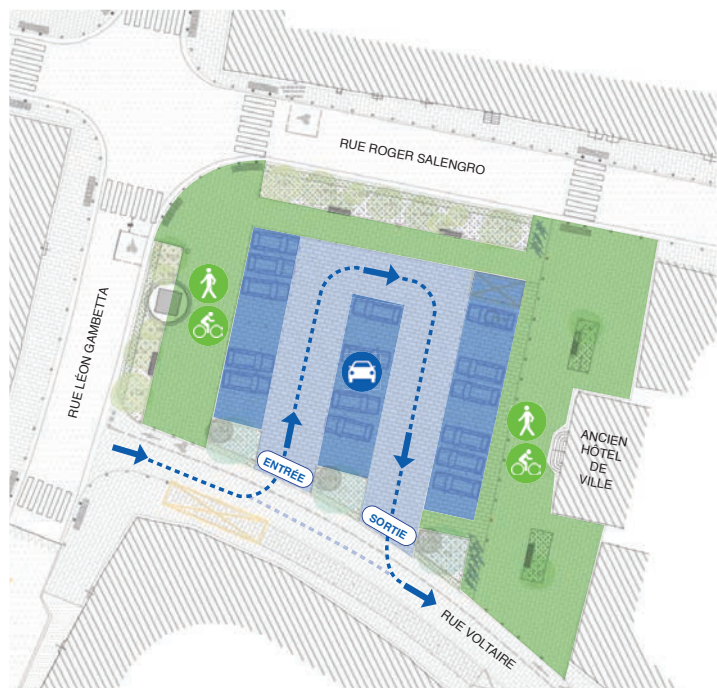


PARKING ZONE BLEUE

UNE CIRCULATION
À SENS UNIQUE



DES ESPACES DÉDIÉS AUX
MOBILITÉS DOUCES



ATLAS DE LA BIODIVERSI- TÉ

Dans le cadre de l'élaboration d'un atlas de la biodiversité par la CCPC, la ville de Cysoing a été choisie pour intégrer les protocoles Propage et Florilège.

Dans le PROtocolle PAPillons GEstionnaires, des volontaires ayant reçu la formation dispensée par l'association Chico Mendes, doivent compter les papillons présents sur un site présélectionné et dans des conditions très précises, à 3 reprises chaque été.

Dans le protocole Florilège, ce sont les espèces botaniques qui doivent être répertoriées sur une surface de 10 m² d'une prairie pré-sélectionnée, selon un mode très précis, à chaque début d'été.

Suite à ces relevés, l'association Chico Mendes nous envoie une analyse des résultats et des préconisations pour l'amélioration de la biodiversité.



CÔTÉ VÉLO

Un nouveau tronçon de la « Boucle des collégiens » a été aménagé du carrefour des rues Demesmay et Gabriel Péri à l'entrée de la rue Marie Curie.

Ces travaux sont financés par le Département, la CCPC et la commune, ils ont fait l'objet d'une réflexion entre les services de la Communauté de communes Pévèle Carembault, maître d'ouvrage, ceux du Département et ceux de la commune et ont pris en compte les contraintes techniques et physiques des rues concernées.



Ils sont réalisés dans le cadre des travaux du schéma cyclable intercommunal (réseau "Carpe Diem") approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire de la CCPC, mais aussi du schéma cyclable communal approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal de la ville de Cysoing.

Ce tronçon particulièrement accidentogène pour les cyclistes, qui souhaitaient traverser la route départementale au débouché de la rue Péri, pour rejoindre le quartier des écoles (via le quartier des Voyettes), méritait un aménagement approprié sécurisé.



Désormais, depuis le Quennaumont, les cyclistes (dont nos collégiens), peuvent rejoindre le secteur des écoles au nord-ouest de la ville, en empruntant les voies spécifiques qui leur sont dédiées : Voie Verte du Petit Pavé, voyette qui dessert les rues Chuffart et G. Péri depuis la rue des Tilleuls, et enfin récemment la traversée sécurisée Demesmay qui rejoint la piste cyclable double voie le long de la clinique vétérinaire.

Cette nouvelle étape confirme la volonté de la ville d'encourager l'usage du vélo grâce à des aménagements sécurisés, et de responsabiliser les automobilistes devant le dispositif réglementaire mis en place.

Le choix d'un panneau « Cédez le passage », permet de combiner 2 nécessités :

- Ralentir d'une manière générale les véhicules (trop de dépassements de vitesse sont constatés)
- Obliger les véhicules à s'arrêter pour permettre aux 2 roues prioritaires de traverser

Nouveaux aménagements, nouvelles pratiques !

Si la bienveillance entre usagers, quel que soit son mode de déplacement, doit être de mise, notre détermination à ce que ce dispositif soit respecté est notre priorité.

En mai, la CCPC avait, avec la commune, inauguré le tronçon de la voie verte entre Cysoing et Quennaumont (plus connu des Cysoniens sous le nom "Petit Pavé", également inclu dans les deux schémas cyclables), en présence du Président, de la vice-présidente à la mobilité, de la Maire de Louvil et des élus de la commune.



PREMIÈRE FLEUR POUR CYSOING

Ça y est, la première marche du podium est franchie ! CYSOING décroche sa 1ère fleur au Palmarès 2024 Villes et Villages Fleuris Région Hauts de France.



Depuis plusieurs années, la commune s'attelle à candidater au concours Villes et Villages Fleuris, à ce stade, accompagné et évalué par le jury départemental du Nord.

C'est au Palmarès 2023, que la commune a eu la joie de recevoir le tableau d'honneur avec la mention d'excellence et l'accès à l'inscription du passage du jury Régional en 2024 pour l'obtention de la 1ère Fleur !

Notre mobilisation, services techniques et administratifs de la ville ainsi que les élus délégués au cadre de vie fut totale et nous a permis d'atteindre cet objectif tant convoité.

Mais qu'implique ce label qui rend nos villes si sympathiques ?

« Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie.

Le label est en perpétuelle évolution. Il n'est pas resté figé à sa date de création : en 60 ans, il a beaucoup évolué.

Il propose un référentiel sur lequel les communes peuvent s'appuyer :

- La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics
- La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité
- Le développement de l'économie locale et de l'attractivité touristique
- Les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets »



Nos grands travaux du parc et du centre-ville réalisés courant 2024, ont été des vecteurs de taille dans l'évaluation de notre dossier.

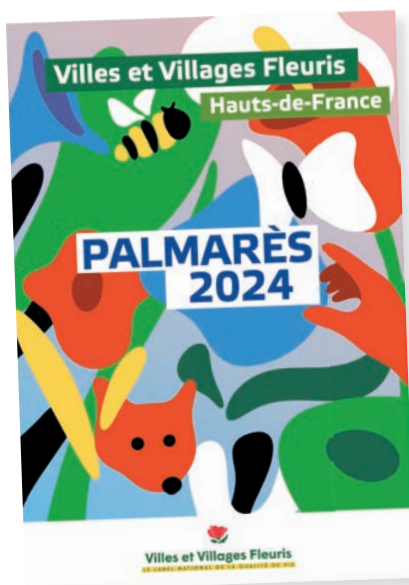
Si vous le souhaitez, nous vous invitons à consulter en mairie, le livret

VVF 2024, que nous avons concocté à l'occasion du passage du jury. Le document très illustré présente le parcours dans la ville que nous avons proposé au jury. Il développe également les actions et les nombreuses mobilisations engagées par la ville et ses partenaires, pour contribuer à la qualité de notre cadre de vie et de notre environnement.

Si nous avons atteint la 1ère marche du podium, avec l'obtention de cette 1ère fleur, nous restons mobilisés pour conforter ce prestigieux label, gage d'attractivité et de bien-être dans notre commune !

UN JURY DE PROFESSIONNELS

Extrait du site « hautsdefranceregionfleurie.com »



Coralie De WIT, animatrice du jury régional est à l'origine de la constitution du jury, tenu secret jusqu'au dernier moment et composé de :

Thierry Carlier, membre de la Société Française d'Arboriculture, Eric Bouton, ancien responsable des jardins de Calais (4 fleurs) et de Patrick Stevens, ancien responsable des espaces verts de Roubaix (4 fleurs) et l'animatrice.

Remise des prix Hauts-de-France 2024 le 11 décembre au Colisée de LENS.

Le panneau sera remis à cette occasion



TRAFIC ET NUISANCE AÉROPORT

La reprise du trafic aérien depuis 2021 s'est poursuivie au cours de 2024. Mais la cohabitation n'est pas toujours simple entre le ballet des avions et les habitants confrontés aux nuisances sonores de ces derniers.

Pour permettre de connaître les problématiques liées aux bruits, de coordonner les actions pour les endiguer et d'agir durablement, l'aéroport de Lesquin vous demande votre aide.

Vous voyez un avion volant à trop basse altitude, beaucoup trop bruyant que la normale, une trajectoire inhabituelle d'un appareil, signalez le:

- Par courriel: environnement@lille.aeroport.fr
(+ mettre en copie la mairie pour le suivi accueil@cysoing.fr)
- Par téléphone: 0 800 59 10 59
- Par courrier: Aéroport de Lesquin SAS Sogarel 59810 Lesquin

BILAN DES SIGNALEMENTS PAR TYPE ET PAR COMMUNE

	Cause 1	Cause 2	Cause 3	Cause 4	Cause 5	Nombre Total 1 ^{er} trimestre
Fretin	2	1	83	0	5	91
Gondecourt	12	0	29	2	22	65
Seclin	0	0	27	0	7	34
Templeuve	0	0	30	0	4	34
Allennes-les-Marais	0	0	16	0	9	25
Gruson	1	2	12	0	3	18
Templemars	1	1	11	1	1	15
Ennevelin	0	0	8	0	0	8
Bouvines	3	0	3	0	1	7
Avelin	0	0	2	2	0	4
Houplin-Ancoisne	0	0	0	0	4	4
Cysoing	1	0	0	0	1	2
Péronne-en-Mélantois	1	1	0	0	0	2
Genech	1	0	1	0	0	2
Sainghin-en-Mélantois	0	0	1	0	0	1
Annoeullin	0	0	1	0	0	1
Bachy	1	0	0	0	0	1
Carnin	0	0	0	0	1	1
Chemy	1	0	0	0	0	1
Total	24	5	224	5	58	316

Les causes suivantes classifient les signalements :

Cause 1 : Survol ressentis comme inhabituels

Cause 2 : Survol perçus à basse altitude

Cause 3 : Survol ressentis comme bruyants

Cause 4 : Survol répétés

Cause 5 : Vol de nuit

Nombre total de mouvements commerciaux et techniques sur la plateforme :

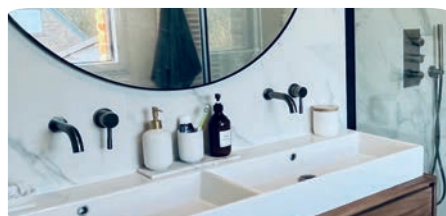
2024	Janvier	Février	Mars	TOTAL Trimestre 1
Vols commerciaux	666	666	778	2110
Vols techniques	16	26	17	59
Total	682	692	795	2169

2023	Janvier	Février	Mars	TOTAL Trimestre 1
Vols commerciaux	723	781	809	2313
Vols techniques	20	19	20	59
Total	743	800	829	2372

Vols commerciaux : il s'agit des arrivées ou des départs des vols avec passagers (vols réguliers, vols vacances ou déroutements exceptionnels accueillis sur la plateforme).

Vols techniques : il s'agit des arrivées ou des départs des vols à vide (vols de mise en place), d'escapes techniques (notamment pour ravitaillement en carburant), ou des vols cargo.

NOUVEAUX COM- MERCES



MÉTAMORPHOSE RÉNOVATION

Grégory est le gérant de Métamorphose Rénovation basé dans notre commune.

Artisan plombier, chauffagiste, poseur de climatisation, peintre et rénovation de salles de bains. Il apporte son expertise aux projets de ses clients. Il garantit des travaux minutieux et soignés, répondant à vos besoins spécifiques. Il est à l'écoute de mes clients et assure un service de qualité.



DARTY S'EST IMPLANTÉ À CYSOING

C'est la célèbre enseigne d'électroménager, immortalisée par les Inconnus, qui remplace désormais Chauss'Expo dans la zone Innova'Park. Xavier et Marie-Liesse Cockenpot, gérants d'Intermarché depuis trois ans, ont investi dans l'arrivée d'un Darty à Cysoing, qui n'était plus doté de magasin spécialisé dans ce domaine depuis la fermeture de l'entreprise LEROY HORINCQ anciennement située rue Demesmay. Ouvert depuis novembre, ce magasin de proximité comble un vide dans le secteur pour ce type d'offre commerciale. Une opportunité pour la commune, qui renforce ainsi son attractivité commerciale.

Boutique de bien-être. Cosmétiques. paradis du bain. des senteurs. l'univers des cadeaux...

Et d'autres pépites à découvrir en boutique.

La Madeleine de

HORAIRES :

Lundi		
Mardi	9h-13:30	14:30-19h
Mercredi	10h-12:30	14:30-19h
Jeudi	10h-12:30	14:30-19h
Vendredi	10h-12:30	14:30-19h
Samedi	10h-12:30	14:30-19h
Dimanche	9h-13:30	

Amirages Permanents

09 rue Voltaire. 59830 Cysoing

Nouvelle enseigne dans notre centre-ville : « La Madeleine de » vous accueille depuis le mois de décembre, 9 rue Voltaire pour des articles en lien avec le bien-être, paradis du bain, senteurs, accessoires homme/femme, des cadeaux ou encore de la décoration vintage.



Julien Repare Tout est implanté sur notre commune depuis quelques années maintenant et il a réparé des centaines d'appareils en panne. Désormais installé dans l'usine Bergerot, il a ouvert une surface de vente de produits électroménager de seconde main. N'hésitez pas à le contacter pour lui indiquer ce que vous recherchez au 06 43 02 63 33. Il sera ravi de vous servir et la planète vous dira merci !

ÉCOLES ET JEUNESSE

RPE CYSOING

En 2017, Pévèle Carembault a pris comme compétence optionnelle l'action sociale avec un volet concernant la Petite Enfance. Dans ce cadre, elle lance des actions en direction des familles et des enfants de 0 à 3 ans avec notamment la mise en place d'un Relais Petite Enfance sur l'ensemble des 38 communes. Camille Laloux-Guilbert, éducatrice de jeunes enfants, gère le secteur de Cysoing-Louvil.

Le Relais Petite Enfance en quelques mots

C'est un service gratuit qui accompagne l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance et les familles dans leur quotidien. Il propose des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par des assistantes maternelles et/ou gardes-à-domicile, des temps de professionnalisation, de l'accompagnement administratif et des soirées thématiques.

Les ateliers d'éveil

Chaque semaine, le lundi et le mercredi, de 9h à 11h, Camille Laloux-Guilbert organise des ateliers d'éveil dans les locaux du Multi-accueil. De nombreuses activités sont proposées aux enfants : parcours de motricité, manipulation, cirque, peinture, jeux d'eau, cuisine, lectures animées... Des techniques et ateliers que les professionnels peuvent refaire facilement chez eux.

Pour participer aux ateliers d'éveil, contactez l'éducatrice par mail à clalouxguilbert@pevelecarembault.fr

Les temps de professionnalisation

Pévèle Carembault propose des débats, des conférences et des ateliers à destination des assistantes maternelles et gardes-à-domicile. L'objectif est de leur apporter des connaissances complémentaires sur certains thèmes de la petite enfance (initiation snoezelen, conférence sur l'alimentation, atelier motricité libre, initiation bébé signes, sophrologie...). Les professionnels de la petite enfance sont encouragés à participer à la formation continue (secourisme, pleurs du bébé, se familiariser avec l'outil informatique, la diversification alimentaire...).

L'accompagnement administratif

Du côté des parents, Pévèle Carembault les accompagne dans leurs recherches de mode de garde, les renseigne sur les droits et devoirs des parents employeurs, joue, si besoin, le rôle de médiateur entre la famille et le professionnel...

Pour les professionnels de la petite enfance, Pévèle Carembault est une ressource pour les formalités administratives, les conseils éducatifs...

En cas de questions spécifiques, Pévèle Carembault réoriente les demandeurs vers les organismes spécialisés.

Pévèle Carembault accompagne les porteurs de projets dans la phase diagnostic et donne des conseils méthodologiques.

Camille Laloux-Guilbert vous reçoit lors de permanences administratives. Vous pouvez la contacter au 03 20 05 15 96 pour prendre rendez-vous.

Les soirées thématiques, temps forts

Tout au long de l'année, Pévèle Carembault organise des soirées thématiques et des temps forts à destination des familles et/ou des professionnels de la petite enfance.

Pratique

Relais Petite Enfance Pévèle Carembault

Camille Laloux-Guilbert, éducatrice de jeunes enfants

Tél. : 03 20 05 15 96

Mail : clalouxguilbert@pevelecarembault.fr

Atelier d'éveil :

Multi accueil Impasse du vieux Collège, 15 rue François Philippe

FÊTES DES ÉCOLES



École Yann Arthus-Bertrand



École Saint-Exupéry



École Saint-Joseph
Mise à l'honneur de Madame Isabelle Poly qui part en retraite



POT DE RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

Lors de la rentrée scolaire, la commune invite traditionnellement les enseignants à un pot de rentrée. À cette occasion, Monsieur le maire de Cysoing s'est adressé aux élus, enseignants, personnels scolaires, parents et partenaires pour leur souhaiter une excellente année 2024-2025. Il a souligné leur engagement commun pour le bien-être et l'épanouissement des enfants, qu'ils soient de Cysoing ou des environs.

Dans son discours, M. le Maire a rappelé l'importance d'un environnement durable, en mentionnant les labels obtenus par les écoles (E3D) et la démarche bio pour les repas scolaires. Il a évoqué également les actions en faveur du développement durable, comme la sécurisation des trajets à vélo pour les collégiens et dans un autre registre, les nouveaux équipements mis à disposition des élèves :

médiathèque, nouveau parc, salle de sports William Penny Brookes rénovée...

Enfin, il a réaffirmé l'engagement de la municipalité à accompagner les établissements scolaires et le plaisir renouvelé qu'il a eu à assister à une rentrée dans de bonnes conditions et à distribuer aux élèves de CM1 le dictionnaire et un petit livre pour inciter à la lecture.



RENTRÉE DES CLASSES

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM1





REMISE DE CHÈQUE PAR L'APE À L'ÉCOLE YAB

REMISE DE DIPLÔME AUX ÉLÈVES MÉDIATEURS



PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS



Pour la 4^{ième} année consécutive, à la Sainte Catherine, les enfants du CME ont bravé les intempéries pour venir planter des fruitiers rue du collège.

Les arbres avaient été fournis la veille par la CCPC dans le cadre du renforcement de la trame verte et bleue pour favoriser le développement de la biodiversité. Ce sont des pommiers, poiriers et pruniers du verger conservatoire régional aux doux noms tels que « Comtesse de Paris », « Reinette des Capucins » ou « Goutte d'Or de Coe ».

Conseillés par Mathieu, jardinier municipal, les enfants se sont appliqués à « praliner » les racines, bien les étaler au fond de la fosse de plantation, entourer le

tronc d'un dispositif anti-rongeur, attacher le lien autour du tuteur, apporter du terreau et reboucher le trou avec soin ...

Les arbres plantés en 2020 commencent à donner des fruits, ils sont maintenant entourés de groseillers et cassissiers, d'un jardin d'aromates et d'une prairie riche en fleurs sauvages, le tout favorisant la présence d'insectes et donc une bonne pollinisation. La commune dispose maintenant de 33 fruitiers : 12 pommiers, 12 poiriers et 9 pruniers.

PATRIMOINE

**Back to the futur 2124... on s'était dit rdv dans 100 ans !**

Afin de clôturer les festivités d'ouverture du nouveau parc de l'abbaye, la commune a proposé aux habitants qui le souhaitaient, d'écrire un message aux générations futures, c'est-à-dire aux Cysoniens du XXI^e siècle. Tous les messages étaient les bienvenus, parfois accompagnés d'un petit objet, parfois de photos, des messages personnels, d'espoir ou de conseils aux générations futures. La médiathèque y a participé en organisant un atelier d'écriture assisté par l'intelligence artificielle qui a pu donner vie aux rêves de futurs des participants : « dessine-moi la voiture ou l'école du futur... ». Une habitante, poétesse à ses heures, s'est adressée aux habitants de 2124 par un texte écrit en vers, comme un poème. Une clé USB a aussi été insérée, avec les photos d'une année d'activités à Cysoing, celle de 2024, soit plus de 9300 photos, en espérant que le support numérique puisse être lu dans un siècle.



Une fois scellée et à l'occasion d'une petite cérémonie officielle, la capsule temporelle a été enfouie dans la terre le samedi 23 novembre, en présence des enfants du CME, de leurs parents, d'élus et de Cysoniens ayant proposé leurs messages.

À cette occasion, un arbre symbolique a été planté à proximité : un hêtre pourpre, cet arbre aux couleurs particulières, dont un magnifique sujet de plusieurs siècles, ornait l'arrière du bâtiment des Bateliers, dans le jardin de l'abbaye. Il permettra de retrouver la capsule.



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a aussi déposé, ce matin-là, des nichoirs à chauve-souris, à hérissons, à papillons, à oiseaux et à insectes, qui seront positionnés dans le parc, afin d'en enrichir la biodiversité.

Rendez-vous est pris en 2124 avec les Cysoniennes et les Cysoniens du futur, qui découvriront les messages de leurs arrières-arrières grands parents.



Journées européennes du patrimoine

Le dimanche 21 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, tandis que l'ADAV organisait une balade historique en vélo, Monsieur le Maire assurait une conférence sur le thème « De l'âge du Bronze au XXI^e siècle, le site de l'abbaye, plus de 3000 ans d'Histoire ». La visite a débuté derrière la salle des fêtes où des fouilles réalisées en 2010-2011, ont permis de mettre au jour, outre le potager de l'ancienne abbaye, des vestiges montrant une occupation carolingienne, une occupation gauloise, la partie rurale d'une villa gallo-romaine et une occupation protohistorique. La découverte d'une fosse à pesons datant de l'Age du Bronze y a été trouvée, témoignant, d'une activité textile à Cysoing, datée de 1000 à 1500 ans avant notre ère, soit il y a plus de 3000 ans ! Les visiteurs ont ensuite traversé les siècles en se rendant dans le parc de l'abbaye où furent évoqués l'histoire de cet établissement religieux fondé par la petite fille de Charlemagne, Gisèle, le passage de Louis XV à Cysoing en 1744 et l'histoire de la Pyramide de Fontenoy, ou encore la transformation du parc abbatial en parc de maison de maître avec la construction du château de l'abbaye au début du XIX^e siècle dans l'axe des bassins. La visite s'est terminée par l'historique du château, de son édification par Ricquet jusqu'à son réaménagement à partir de 2020 en mairie-médiathèque. Des photos du château dont la plupart sont datées de 1880 environ, ont été reproduites sur de grandes bâches et sont toujours visibles actuellement. Elles montrent l'état du château dans son aspect d'origine.



Vivre ensemble



Désormais, des panneaux d'interprétation historique du parc, ont été implantés à plusieurs endroits, permettant à chacun de s'appropriier tout au long de l'année l'histoire extraordinaire de ce lieu remarquable.



Projet de classement des pavés du Paris-Roubaix

L'État et la Région, proposent de classer le site des pavés du Paris-Roubaix. A cette fin, un comité de pilotage a été mis en place, associant la DREAL, les services de l'État, les collectivités, les associations et les communes concernées, dont la commune de Cysoing. En effet, notre commune comporte trois tronçons classables dont certains ne sont plus actuellement utilisés par la célèbre course, mais qui l'ont été depuis 1968.

Cinq critères ont été retenus pour le classement, avec une prédominance pour le critère historique : **le critère historique, le critère pittoresque, le critère scientifique, le critère légendaire et le critère artistique.**



Une partie des pavés sont déjà inclus dans des sites protégés, c'est le cas des secteurs pavés de Cysoing, proposés au classement. En effet, il sera nécessaire d'articuler le site classé du Champ de Bataille de Bouvines et ses abords (comprenant 2.834,57 ha) avec sept secteurs qui le sillonnent, à savoir les secteur :

- 114 : Cysoing (chemin du grand marais) - 600 m
- 115: Cysoing à Gruson - 1500 m
- 116 : Cysoing à Bourghelles - 1300 m
- 117 : Bourghelles à Wannehain - 1100 m
- 120 : Camphin-en-Pévèle - 1800 m
- 121 : carrefour de l'arbre - 2100 m
- 122 : Gruson - 1100 m



CULTURE

Rénovation du tableau de l'église du Christ aux outrages... un titre erroné ?

Le Christ aux outrages, mobilier classé au titre des Monuments historiques, est une peinture à l'huile du XVII^e siècle dont l'auteur est inconnu. Il y a encore quelques mois, il surplombait la porte du collatéral droit de notre église Saint-Calixte et Saint-Evrard, avant de partir en restauration. Le montant des travaux s'élève à 13.560 € H.T., financés à concurrence de 5.424 € par le Département et à concurrence de 4.068 € par la DRAC Hauts-de-France (l'État), soit au total 70% de subventions !



Tableau en place dans l'église Saint-Calixte Saint-Evrard de Cysoing

Ce tableau de grande dimension, décroché de sa cimaise avec l'aide de plusieurs bénévoles, fait partie du patrimoine remarquable de la commune et bénéficie des mains expertes de deux restauratrices : Mme Simon et Mme Douxami.

Le travail de restauration consiste en un nettoyage de la peinture, lequel a rapidement donné des résultats (cf. photos), puis a été poursuivi par la restauration des manques (peinture écaillée qui a disparu) et enfin, bénéficiera d'une repose sur un nouveau châssis qui sera positionné dans un cadre d'époque empire, également rénové.



Cette œuvre, contemporaine de celles de Nicolas Poussin ou de Charles Le Brun, aura sans doute retrouvé son éclat d'origine, et pourra être à nouveau admirée dès cette année, dans notre église.

Dans la base de données « POP » du Ministère de la Culture, « plateforme ouverte du patrimoine », ce tableau est intitulé « Christ aux outrages », cette dénomination paraît cependant erronée, au regard d'une proposition d'analyse :

Décrivons brièvement ce tableau. Cette peinture à l'huile sur toile est datée du XVII^e siècle. Elle représente un homme debout, en position centrale, entouré de huit personnages, quatre de part et d'autre. Son auréole et le contexte dans lequel il se trouve, permet au spectateur d'identifier Jésus. Il est vêtu d'une tunique rouge surmontée d'un drap bleu et son visage, la tête penchée vers le bas, semble exprimer la résignation. Les personnages situés

à gauche du tableau ont le regard et les bras tournés vers lui. Deux sont en armure, les deux autres sont drapés et possèdent un chapeau ou un turban à plume. L'un d'eux, en armure, lui tient les cheveux d'une main et le drap bleu de l'autre ; un autre personnage tient une corde reliée au cou de Jésus ; un troisième tient une lanterne. De l'autre côté, à droite du tableau, le torse de deux hommes est dévoilé. Celui situé au premier plan, équipé d'une épée portée au ceinturon, noue les mains du Christ. Derrière lui, un deuxième personnage brandit un bâton en direction de sa tête. À l'arrière-plan, derrière Jésus se trouve un homme barbu au front large et à l'extrémité droite du tableau, dans une expression de haine, un dernier homme montre les dents. Derrière cette scène, fichée en haut dans l'angle gauche, la lumière d'un croissant de lune se fraie un passage à travers les nuages, tandis que l'espace à droite, est occupé par un important rocher.



Concernant la composition du tableau, ce n'est pas tant l'isocéphalie de la majorité des personnages qui focalise l'attention sur le Christ, que sa position centrale dans l'œuvre. En effet, les lignes de force du tableau, dessinent une composition pyramidale, dont le visage du Christ est le sommet.

La lune et la lanterne tenue par l'un des personnages, suggèrent que la scène se passe de nuit. Ces deux sources de lumière, situées dans la partie gauche du tableau, éclairent les visages de Jésus et des personnages situés à droite, tandis que les personnages de gauche sont, d'une certaine manière,

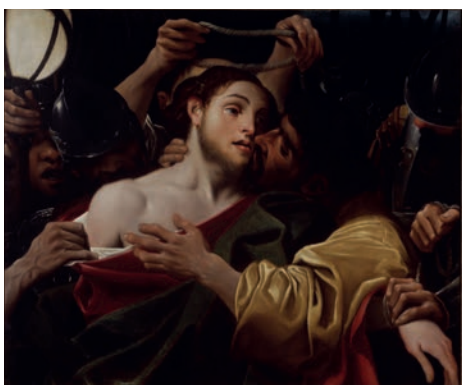
« à contre-jour ».

La centralité de la scène est également renforcée par les couleurs intenses des vêtements portés par Jésus (le bleu symboliserait l'humanité, le rouge, le monde divin).

À côté des portraits, des peintures de genre, de paysages ou de nature morte, dans les genres picturaux classés par l'architecte André Félibien au XVII^e siècle, la catégorie des peintures d'histoire, le genre le plus noble, trouve sa source dans des scènes à caractère historique ou considérées comme telles. Ici le peintre s'appuie sur le texte des Évangiles pour créer son œuvre. C'est dans le texte des quatre Évangiles que l'on peut retrouver peu ou prou, les différents éléments choisis par l'artiste pour figurer la scène. En effet, on y parle de l'arrestation de Jésus, la nuit, par des hommes portant lanternes, épées et bâtons, emmenés par Judas (Matthieu 26:36-56 ; Marc 14:32-50 ; Luc 22:39-53 ; et Jean 18:1-12). C'est dans l'Évangile de Jean (Jean 18:12) qu'on évoque la manière dont Jésus est arrêté : « Alors la troupe, le commandant et les gardes juifs se saisirent de Jésus et le ligotèrent ».

D'un point de vue chronologique, la scène de l'arrestation de Jésus se passe après la Cène (Dernier Repas du Christ et des apôtres), suivi de leur départ pour le mont des Oliviers (Marc 14:26) ; et avant le moment où l'on emmène Jésus auprès du grand prêtre Caïphe, puis de Pilate (Jean 18:24-29).

Le mont des Oliviers, lieu où Jésus est arrêté, semble symbolisé par le rocher situé en arrière-plan, à droite du tableau. L'instant précis de l'arrestation de Jésus, figé par le tableau de Cysoing, est précédé d'un épisode bien connu de tous car il est devenu une expression populaire : le Baiser de Judas.



Le Baiser de Judas par Louis Carrache (1589)



L'arrestation du Christ par Le Caravage (1602)

Louis Carrache (1555-1619) l'a par exemple peint vers 1589 ou encore le Caravage (1571-1610) en 1602, dans son tableau intitulé l'Arrestation du Christ. Par ce baiser, l'apôtre traître désigne le Christ à la foule envoyée par les prêtres pour arrêter Jésus. Sur notre tableau, il se peut que le personnage barbu situé juste derrière Jésus, représente Judas, souvent représenté avec les mêmes attributs physiques dans l'iconographie religieuse (cf. le tableau du Caravage, dans lequel Judas présente des similarités physiques avec le personnage sur le tableau de Cysoing).

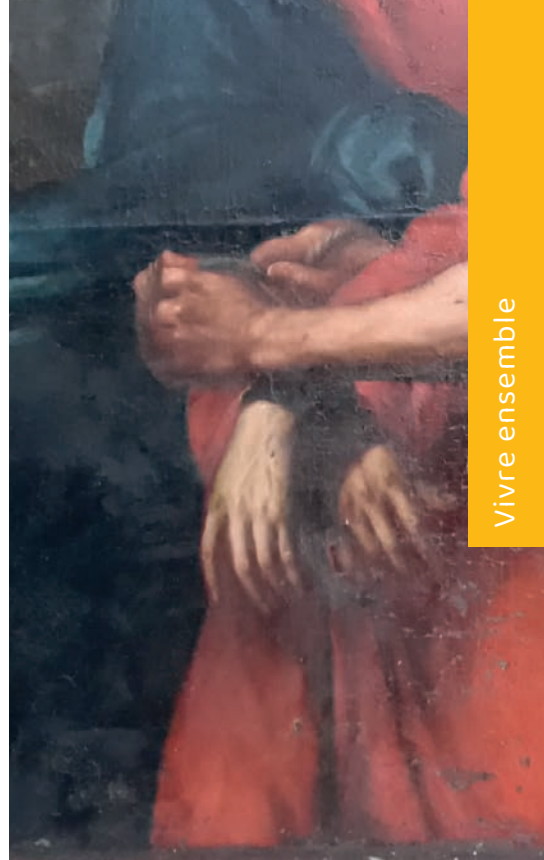
Une arrestation est souvent violente, pourtant, le peintre du tableau de Cysoing a pris le parti de montrer une violence plutôt suggérée, qu'exhibée. L'expression résignée du visage du Christ tendant, quant à elle, à témoigner du courage dont il fait preuve face à une mort prochaine, dont il a déjà connaissance et sans doute aussi du pardon, qui est l'une des grandes exigences chrétiennes.

Sans trop entrer dans les détails, on relèvera enfin que d'un point de vue technique, le peintre s'est appliqué sur les parties anatomiques des personnages : muscles, traits des visages, rides et même les veines des mains du Christ, épaissies par le serrement des cordes nouées à ses poignets. Par sa technique, ses couleurs, sa composition et son niveau de détails, cette peinture présente une belle qualité d'exécution.

La peinture au XVII^e siècle, s'inscrit dans les tendances de son époque, oscillant entre baroque et classicisme. Parmi les thèmes privilégiés par les artistes (orientés par les grands commanditaires), les peintures religieuses furent produites dans un contexte de création très particulier : celui de la contre-réforme. En réaction à la Réforme protestante initiée par Calvin et Luther au XVI^e siècle, le Concile de Trente achevé en 1563, va prendre position sur la place des images dans la pratique religieuse. Parmi les critiques faites aux images par les protestants,

le Maniérisme, un courant artistique en vogue au XVI^e siècle était jugé trop précieux et trop intellectuel, faisant de l'image, selon Luther, de nouvelles idoles.

À ces critiques, à l'issue du Concile de Trente, la papauté et son consistoire vont apporter une réponse autant théologique (réaffirmation de l'incarnation), que pastorale, dans la mesure où les images (et notamment celles des tableaux peints), devaient se conformer à la Foi, tout en conservant leur valeur pédagogique. Ce repositionnement visant à éviter les abus du siècle dans la production d'art sacré, aura par exemple pour conséquence de faire modifier le titre du célèbre tableau de la Dernière Cène de Véronèse (1573), vu comme une grande fête vénitienne exsangue de la solennité attendue pour le dernier repas du Christ et renommé Le repas chez Lévi pour ne pas heurter l'Inquisition (cet épisode qui fit polémique, fait écho de nos jours à celle née lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques... !).



Mains nouées du Christ, détail du tableau de Cysoing après nettoyage



Dans le prolongement de la Contre-Réforme, c'est ainsi, qu'en ce Grand Siècle, celui de Louis XIV, on va assister à un renouveau de l'art sacré porté par de nouvelles commandes, visant à méditer sur les sacrements ou les grandes figures de la religion et c'est sans doute dans ce contexte qu'il faut appréhender la réalisation de cette œuvre

Le repas chez Lévi par Véronèse (1573)

S'agissant du titre du tableau, « Christ aux outrages », d'après les éléments représentés et détaillés plus haut, on pourrait y substituer un titre plus conforme à ce que le peintre a voulu montrer : la scène de l'Arrestation de Jésus. En effet, le Christ aux outrages serait davantage un moment postérieur à cette scène, celui où le Christ est humilié après avoir été remis aux prêtres par Pilate. L'Évangile selon Matthieu (27 :27-29) décrit cette scène peinte de nombreuses fois : « Alors les soldats du gouverneur emmenèrent Jésus dans la salle du Prétoire et rassemblèrent autour de lui toute la garde. Ils lui enlevèrent ses vêtements et le couvrirent d'un manteau rouge. Puis, avec des épines, ils tressèrent une couronne, et la posèrent sur sa tête ; ils lui mirent un roseau dans la main droite et, pour se moquer de lui, ils s'agenouillaient devant lui en disant : « Salut, roi des Juifs ! » ». De fait, dans les scènes dites du Christ aux outrages, celui-ci est représenté coiffé d'une couronne d'épines, il est vêtu uniquement de rouge et tient dans ses mains un roseau en guise de sceptre. À titre d'exemple, on se référera au tableau de Philippe de Champaigne (1602-1674) conservé au musée national Port-Royal des Champs.

Ainsi on peut dire que le titre du tableau de Cysoing a un titre erroné et qu'au Christ aux outrages sous lequel il est actuellement répertorié, il faudrait lui substituer le titre L'Arrestation de Jésus.

Christ aux outrages par Philippe de Champaigne (1602-1674)



PORTES OUVERTES ATELIERS D'ARTISTES



Du 4 au 6 octobre, plusieurs artistes Cysoniens ont ouvert au public leurs ateliers situés dans l'ancienne usine Bergerot, dans le cadre des Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes. Petits et grands, amateurs d'art ou simples curieux ont ainsi pu rencontrer Alain LAURAS, sculpteur métal, Sylvie BOSSARD, dessinatrice, peintre et artiste plastique, ainsi que Sophie NIELLET céramiste pratiquant les arts du feu.



PROJET ARTISTIQUE LE CORPS EN MOUVEMENT



« Que représente le corps en mouvement ? Des sensations, de la joie, du bien-être, de l'épanouissement, la liberté de se mouvoir, de s'exprimer ou de se souvenir ».

Le projet artistique dénommé Le Corps en mouvement, a duré six mois. Avec l'aide de deux artistes, Sylvie Bossard et Diane Toesca, il a permis la réalisation d'œuvres par des pensionnaires de la Résidence de la Pévèle, en collaboration avec des élèves de l'école maternelle St-Exupéry de Cysoing. Ce projet a été financé par le Département du Nord,

avec l'aide du service culturel de la commune et le Centre Communal d'Action Sociale, dans le cadre de la convention contre l'isolement des personnes âgées et vulnérables. Beaucoup de beaux moments d'échanges et de partage !



UN ÉTÉ POINT D'ORGUE DES ANIMATIONS CULTURELLES DE L'ANNÉE

L'année 2024 fut une année particulièrement riche en animations culturelles.

Outre le programme porté par la médiathèque dans le cadre de son projet culturel territorial (comprenant des conférences, des spectacles, l'heure du conte, des rencontres d'auteurs, des lectures spectacles, des animations saisonnières, des ateliers avec le Fablab, des projections de films, des jeux de société en famille une fois par mois, des expositions, le club manga...), les animations habituelles comme le Ciné Soupe, les pièces de théâtre, les spectacles vivants, le salon des artistes, les journées du patrimoine, les commémorations historiques, les manifestations associatives, ou encore les spectacles organisés par les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault, cette année, l'accent a

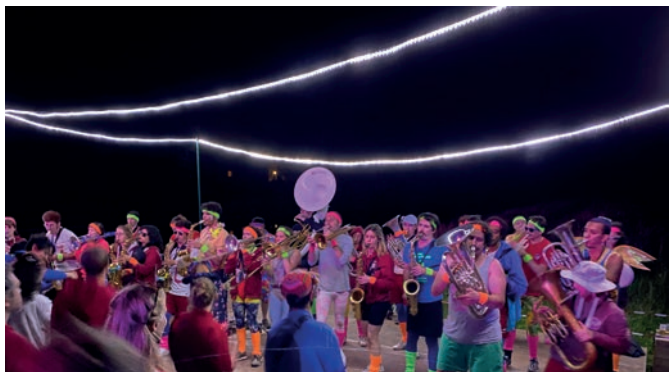
été mis sur les animations musicales et la danse. En juin et juillet se sont succédés un festnoz (fête bretonne où chacun peut danser une partie de la nuit au son des binious), la fête de la musique (pendant laquelle se sont succédés groupes et DJ dans une ambiance particulièrement enjouée), un très beau concert à l'église joué par l'orchestre symphonique de l'Université de Lille sur le thème « cup of tea », avec des morceaux de compositeurs britanniques, une fête de la danse qui a rassemblé les nombreuses associations de danse de la commune, avec des initiations pour tous. Point d'orgue des festivités, le 13 juillet, plus de 300 musiciens de fanfares d'étudiants en médecine sont venus de toute la France (Reims, Bordeaux, Paris, Strasbourg, Lille, Clermont-Ferrand, Lyon...) pour jouer dans plusieurs quartiers dans la commune avant d'accompagner la traditionnelle descente aux flambeaux dans les rues de Cysoing et animer le bal populaire avant et après le tir du feu d'artifice sur les bassins du parc de l'abbaye. De bons souvenirs pour toutes celles et ceux qui y ont participé, encore un grand merci aux nombreux acteurs de ces projets et au Collège Paul Éluard qui a apporté une aide logistique.



**Concert Orchestre universitaire de Lille
28.6.2024**



Concert Cysoing en Choeur



Cysoing en Fanfares 13 juillet



Festnooz

Fête de la musique



Fête et faites de la Danse

COMMÉMORATIONS DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION



En présence de nombreuses personnalités, élus, anciens combattants et habitants de la commune, Cysoing a célébré ce dimanche 8 septembre, sa libération survenue 80 années auparavant. En effet, le 2 septembre 1944 marque la libération de Cysoing par les forces américaines et les résistants locaux, mettant fin à l'occupation nazie. Cet événement, célébré avec une immense joie et reconnaissance, symbolise la liberté retrouvée et la fin des années sombres pour la France. Cependant, la libération ne fut pas exempte de drames. À Cysoing, deux figures sont honorées : Jules Coutelier, tué par des soldats en fuite, et André Delaplace, un résistant tombé sous les balles ennemies. Leur sacrifice, comme celui de nombreux autres, reste gravé dans la mémoire collective.

La commémoration de cette libération est essentielle pour transmettre les valeurs de liberté et de République, tout en rendant hommage aux sacrifices consentis. À travers des cérémonies, des hommages et des animations, Cysoing perpétue le devoir de mémoire pour les générations futures, rappelant que le souvenir des libérateurs et leurs idéaux sont les fondations de la citoyenneté et de la solidarité. La gratitude envers les alliés et l'engagement pour un avenir de paix et de tolérance restent au cœur des commémorations qui ont été réalisées avec l'aide précieuse des Anciens combattants, de Philippe Lahouste, Alain Rouillard et des propriétaires de véhicules militaires d'époque.



RETRO-SPECTIVE EN IMAGES



**Elections européennes
et législatives**

13 juin 2024



**Place aux chaussons par
les Zazouzannis**

16 juin 2024



**Aurores boréales
observées à Cysoing**

10 mai 2024





Braderie du 14 juillet



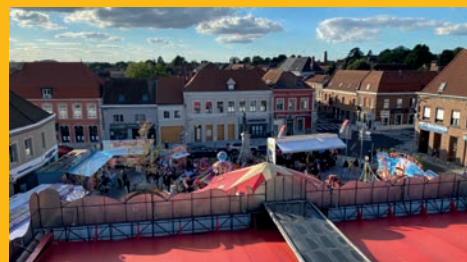
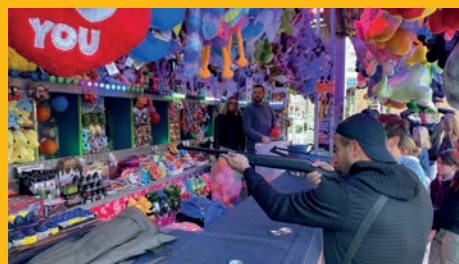
Festivités du 14 juillet





Ducasse de septembre

30 septembre 2024



Animation à l'Ehpad et à l'accueil de jour

20 octobre 2024





Repas des aînés

20 octobre 2024



11 novembre

vivre ensemble



**Médiathèque,
pot de départ de Julien
Detrivière et bienvenue à
Magali Delvallez, nouvelle
directrice, qui le remplace**

14 novembre 2024



CARNET BLANC

Une année 2024 particulièrement riche en mariages !

Dans chaque bulletin, les mariés sont mis à l'honneur en publiant, avec leur accord, une photo de ce jour unique pour leur vie de couple. Parmi les jeunes mariés, l'amour n'a pas d'âge, une arrivée particulièrement remarquée, celle de Julie qui, inversant les rôles, avait endossé le costume de la princesse charmante sur son fier destrier. Les mariages sont aussi l'occasion de sortir les plus belles carrosseries, qu'elles soient anciennes ou récentes, un plaisir pour les yeux !

Enfin, particularité cette année, deux mariages à deux écharpes, avec Marion Dubois, première adjointe,

qui mariait sa fille Églantine avec Max, fils de Franck Dubruque, adjoint au Maire de Lesquin ; et Monsieur le Maire qui mariait sa sœur, Marie Dumortier avec Rémi, fils de Bernard Lecomte, 2ème adjoint au Maire de Millonfosse.

Vivre ensemble



PARUTION DU N° 96 DE LA REVUE PAYS DE PÉVÈLE

Vous y trouverez un article au sujet d'un ancien chemin qui, du temps de l'abbaye de Cysoing, portait le nom de «Crette des malades» avant de porter, plus tard, le nom de «chemin hors les murs».

Egalement un article sur l'Art déco dans lequel sont évoqués des bâtiments de Cysoing, dont la salle des Fêtes.

Il est question aussi, dans ce numéro, du 80e anniversaire de la Libération et des clubs de football de Pévèle.

En vente 15 € à la Presse de Cysoing ou au local de la Société Historique du Pays de Pévèle (SHPP), 77 rue de Roubaix à Templeuve-en-Pévèle, lors de la permanence du vendredi après-midi. www.paysdepevele.com



SOLIDARITÉ

ORDIS DU CŒUR

Entraide informatique Nous avons besoin de vous !

Selon la multiplication des usages en ligne et notamment l'accès aux droits, l'association les Ordis du Cœur recherche des volontaires pour renforcer son action locale à Cysoing.

Appel à volontaire

Pour renforcer cette action d'entraide numérique, nous recherchons des personnes :

- Prêtes à transmettre leurs connaissances à des publics plus débutants
- Pour aider les intervenants tout en renforçant leur apprentissage avec les usagers présents
- Pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne et autres demandes spécifiques
- Pour participer à l'action de réemploi qui offre une belle seconde vie aux ordinateurs et bénéfices des plus démunies et des structures demandeuses

Vous avez une proposition ou un projet à nous soumettre ?

↳ Prenez rendez-vous pour en discuter !

Action de réemploi et don de matériel

En amont de l'accompagnement, l'association promeut le réemploi du matériel informatique avec des solutions alternatives pour prolonger la vie des ordinateurs. A ce titre, nous récupérons du matériel réformé des entreprises et administrations pour les réinstaller et les donner ensuite aux personnes et familles les plus démunies. Nous proposons également le réemploi dans les écoles avec Primitux un environnement sécurisé et dédié aux enfants rempli d'activités ludo-éducatives fonctionnant pour la plupart sans accès Internet.

Entraide informatique actuelle

(à l'Espace Public Numérique à côté de l'espace intergénérationnel)

• Le 4^{ème} mercredi du mois à 18h30

En partenariat avec l'association CLX, nous proposons aux particuliers de prolonger la vie de leurs ordinateurs grâce à des solutions alternatives gratuites, sécurisées et adaptées à leurs besoins et usages. Nous donnons aussi des conseils en termes de sécurité et souveraineté numérique (respect de vos données personnelles).

• Chaque mercredi à 15h

Pierre et Pedro vous proposent un accompagnement selon vos besoins

Nous avons besoin de vous pour renforcer notre action !

Informations et contact

Soutien de représentation de l'association
contact@lesordisducœur.org
06 08 32 11 10



**ENTRAIDE
COUTURE TRICOT CROCHET**

Permanences
tous les jeudis de 15h à 19h
tous les samedis de 9h à 11h45

Maison des associations (192 rue G. Delory à Cysoing)

Pour tout renseignement, merci de contacter Marie Ange Baron
marieange.baron59@gmail.com
07 83 34 60 33

RESTOS DU COEUR

La 40ème campagne de distribution des Restos du Cœur a repris le 19 novembre 2024 de 9h30 à 11h au 192 rue Gustave Delory à Cysoing.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, présentez-vous avec vos documents (justificatifs de dépenses, de revenus, d'aides...) à l'adresse ci-dessus.

Attention les barèmes d'attribution ont été revus favorablement cette année avec une aide particulière

aux familles monoparentales. Le moment de convivialité est toujours ouvert à tous.

Elisabeth Dherville dit Babeth après plus de 15 ans quitte la présidence des restos du cœur de Cysoing dont elle était responsable.

Durant toutes ces années elle s'est investie totalement dans sa mission. Babeth a été également bénévole aux restos de Villeneuve d'Ascq

(Langevin) Orchies et Templeuve. Sa gentillesse, sa bienveillance, son dynamisme et son engagement vont beaucoup manquer tant aux bénéficiaires qu'aux bénévoles. Après toutes ces années, Babeth restera bénévole à Templeuve, nous tenons à la remercier très sincèrement et lui souhaitons une bonne continuation.

REPAIR CAFÉ ET REPAIR PÉVÉLO

A quelle date ont lieu les Repair ?

Repair café se tiendra chaque 3ème samedi du mois.

Repair Pévélo se tiendra à la bonne saison, soit de Mars à Septembre.

Où se passent les Repair ?

Soit Salle Simone Veil, rue Allende, soit Salle des fêtes, rue Aristide Briand.

Le lieu sera précisé la semaine précédant chaque Repair via Facebook ou MMEP ou les affiches

Repair café et Repair pévélo remportent toujours un vif succès . Désormais , lors de ces samedis Repair , vous pouvez trouver également quelques conseils en matière de Tricot ou Couture.



21 déc. 2024

REPAIR CAFÉ

18 jan. 2025

REPAIR CAFÉ

15 fév. 2025

REPAIR CAFÉ

15 mars 2025

REPAIR PÉVELO & REPAIR CAFÉ

26 avr. 2025

REPAIR PÉVELO & REPAIR CAFÉ

17 mai 2025

REPAIR PÉVELO & REPAIR CAFÉ

21 juin 2025

REPAIR PÉVELO & REPAIR CAFÉ

Les salles où les repair se triendront seront précisées ultérieurement (salle des fêtes ou salle Simone Veil)



Réparons ensemble vos objets du quotidien



Près de 70% des appareils présentés sont réparés.

Vous êtes bricoleur, quelque soit votre niveau n'hésitez pas à vous lancer ...

Venez nous rejoindre lors des Repair-Café organisés à Cysoing, vous pourrez aider nos concitoyens à éviter la mise en déchetterie.

ou

Acquérir les compétences nécessaires auprès des autres volontaires pour venir grossir le nombre de nos réparateurs afin d'assurer un maximum de prise en charge à chaque journée des Repair.

Retrouvez toutes les dates sous
<https://peveleentransition.org/repair-café-en-pevele>
 Contact: Catherine Luchier 06 16 31 13 37
catherine.luchier@laposte.net

UNE BIEN BELLE JOURNÉE POUR LES JEUNES DE L'ÉCOLE DE VÉLO

Celle-ci a débuté par un entraînement pour les U15 et U17 du club (minimes et cadets) avec la participation de Clément LECLERCQ président de la structure vidéo de l'association, la visite du Président du comité Nord de la FFC – M. Alexis LECLERCQ, et du manager général du Paris cycliste Olympique - M. Téodoro BARTUCCIO, candidat à la présidence de la FFC, qui fait un tour de France de régions en visitant les clubs pour consolider une relation de confiance, mieux les comprendre et les aider à atteindre leurs objectifs de formation, de soutiens financiers et d'organisations d'événements.

Après cette petite sortie sur nos routes de la Pévèle et sous le soleil nordiste qui a conquis nos amis parisiens, l'école de cyclisme s'était donnée rendez-vous l'après-midi chez les Cycles Kurek sports à Montigny en Ostrevent – rue des charmes-, qui spontanément se sont proposés pour aider le développement de notre projet pour la jeunesse en faisant un don de casque à chaque enfant et un vélo au profit du club.



En résumé, un premier événement marquant pour notre jeune structure, où nous avons pu échanger avec nos visiteurs, sponsor et bien évidemment nos jeunes et leurs parents qui nous ont confié leurs satisfactions et le goût renforcé de leurs enfants pour le vélo après nos 4 premières séances.

M. Antoine DELBECQUE président de la section cycliste, Thierry et moi-même qui animons les séances, ne pouvons qu'être satisfaits et encouragés à continuer de plus belle, les sourires et la motivation des enfants étant notre moteur.

Sans oublier de remercier la ville de Cysoing et l'école saint Joseph de Cysoing qui nous soutiennent dans l'activité et le développement de l'école de cyclisme.

Une belle histoire de la jeunesse cycliste s'est mise en mouvement à Cysoing...



PREMIER GRAND PRIX CYCLISTE DE CYSOING



LA RÉCEPTION DE BOULOGNE SUR MER AU 6ÈME TOUR DE LA COUPE DE FRANCE



Le dimanche 27 octobre, l'EACCWB recevait Boulogne sur Mer pour le 6ème tour de la coupe de France. Six divisions d'écart entre les deux clubs et deux mondes s'affrontaient ! Le club de Boulogne évoluant en National 1 et Cysoing en District 1. 800 personnes sont venues supporter nos Cysoniens et faire la fête autour de ce match de gala. Le club et ses bénévoles avaient mis les bouchées doubles afin de faire de ce dimanche un jour de fête ! Les anciens du club étaient mis à l'honneur pendant l'avant match par le président du club Arnaud Séverin. Un espace était réservé à nos amis résidents de l'EHPAD qui sont de fervents supporters du club ! Les jeunes du clubs ont accompagné avec fierté les joueurs sur le terrain lors du protocole en se disant qu'un jour, ça sera leur tour !



Nos joueurs se sont battus jusqu'au bout !

Dans un match qui pouvait être déséquilibré sur le papier, les joueurs de Geoffrey Collette se sont battus vaillamment et retrouvaient les vestiaires sur le score de 0-1 à la mi-temps. Malheureusement, l'écart avec les joueurs professionnels s'est fait ressentir en deuxième mi-temps. Le score final sera de 0-5. L'équipe a montré un superbe visage et a porté haut les couleurs du club et de la ville.



Un Avenir prometteur

L'équipe de Cysoing est jeune et prometteuse, tous les ingrédients sont là pour faire grandir le club qui a montré son savoir-faire quant à l'organisation de grands matchs ! Un grand merci à tous les bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible et comme le dit le président : Que l'étoile Brille !

SÉCURITÉ

INFORMATIONS DE LA GENDARMERIE DE CYSOING

Dans le cadre de la prévention des cambriolages :

Nous vous conseillons de rentrer vos voitures la nuit si vous possédez un garage (idem pour les remorques), de fermer vos accès (portail, porte d'entrée, volets, fenêtres, garage, dépendances...Etc) de ne pas laisser vos sacs à main, bip portail et clés de véhicule dans l'entrée, d'éviter de ranger vos objets de valeur comme les bijoux, dans les endroits habituels tels que la salle de bains ou votre chambre, de prévenir vos voisins lors de vos absences et d'effectuer auprès de nos service une fiche tranquillité vacances à notre unité, par mail (bta.cysoing@gendarmerie.interieur.gouv.fr) ou à la mairie (même pour les déplacement de courte durée), d'installer une alarme en fonction de vos moyens, éviter de laisser vos cartes grises dans les véhicules, conserver précieusement les doubles de vos clés de véhicule. Il faut changer nos habitudes car les cambrioleurs évoluent de plus en plus dans leurs manières d'opérer.

De manière générale, si vous suspectez un repérage d'un véhicule autre, il vous est demandé de relever discrètement l'immatriculation et les détails du ou des véhicules observés. Vous pourrez ensuite communiquer ces renseignements en prenant soin d'indiquer le lieu, l'heure et la date de vos observations ainsi que la direction de circulation.

En cas de démarchage suspect dans les domiciles :

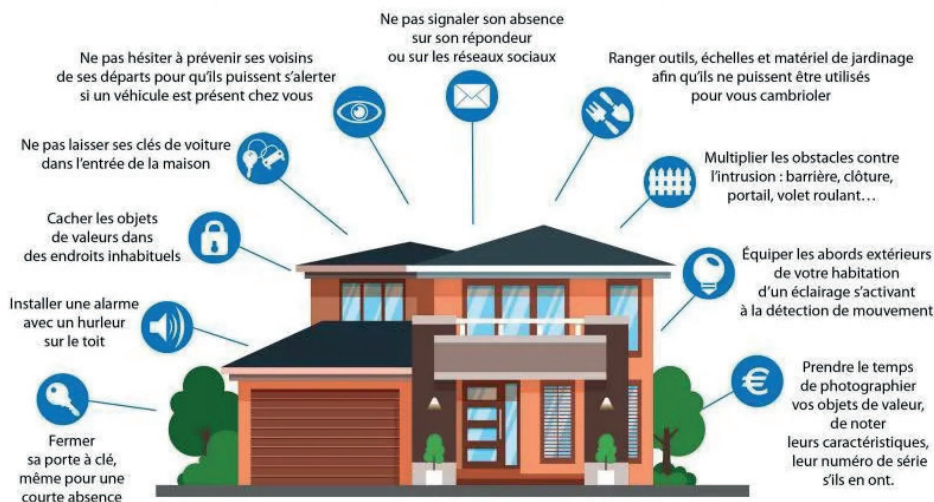
Si les faits sont actuels, nous vous invitons à en informer immédiatement notre brigade en appelant le numéro fixe de l'unité 03 20 84 51 19 ou en composant le 17.

Si les faits sont passés, prendre tous renseignements utiles et nous les communiquer le cas échéant.

Il est rappelé à chacun de que vous ne devez pas intervenir ou mettre votre sécurité en jeu. Il s'agit simplement d'avoir les bons réflexes dans le cadre de la prévention des cambriolages.



Les 10 conseils des gendarmes pour se protéger des cambriolages



Concernant les appels, courriels et SMS frauduleux (carte vitale, banque...) et afin de vous sensibiliser aux escroqueries via les moyens de télécommunication. Vous pouvez consulter le site internet du gouvernement PHAROS (<https://www.internet-signalement.gouv.fr>) qui est le portail officiel de signalement des contenus illicites de l'internet.

La brigade de gendarmerie de CYSOING est directement joignable du lundi au samedi de 08 h à 18 h et le dimanche de 09 h à 18 h au 03 20 84 51 19. Toutefois les services de gendarmerie sont joignables 24 h/24 h, 7 jours sur 7 en composant le 17 ou le 112. Vous pouvez également télécharger l'application Ma sécurité sur vos téléphones portables.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE RESPECT

Afin de faciliter le partage de l'espace public entre piétons, vélos, voitures et EDPM, le code de la route instaure des règles claires.

TOUS LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES
permettant de se déplacer
individuellement sont concernés



Trottinette électrique



Monoroue



Gyropode



Hoverboard



La réglementation définit :

- les règles de circulation et de stationnement en ville et hors agglomération ;
- l'équipement du conducteur ;
- les caractéristiques techniques des EDPM.

VOIES URBAINES

TROTINETTE ÉLECTRIQUE MONOROU... COMMENT BIEN CIRCULER ?

En savoir plus ?
securite routi ere .gouv .fr

twitter.com /routeplussecurite
facebook.com /routeplussecurite

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Des règles claires pour un usage sécurisé

Trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard...

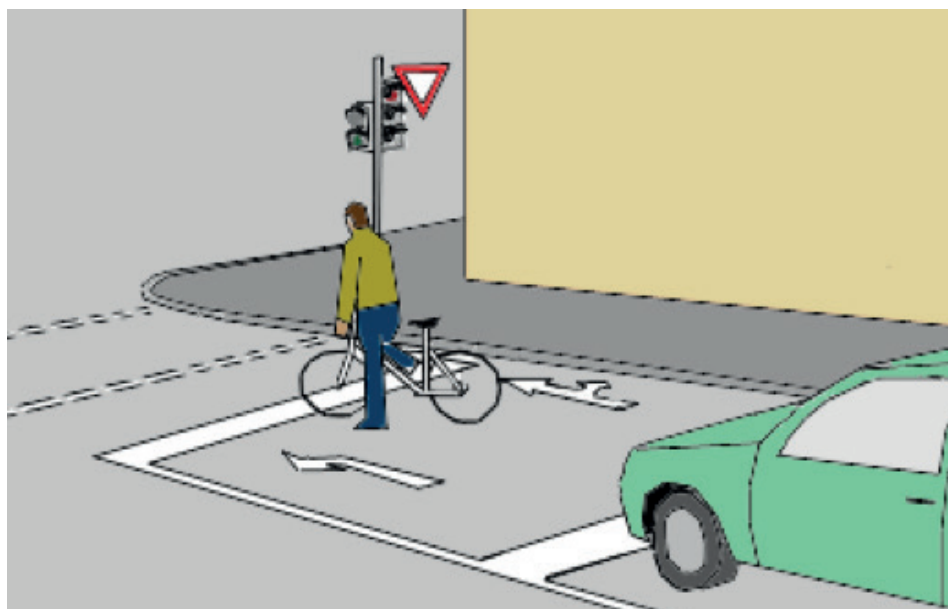
Les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien.

Pour garantir une circulation apaisée entre les différents usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre. Il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

L'utilité du sas vélo au feu rouge et les sanctions en cas d'infraction

Le sas vélo est un aménagement urbain destiné à améliorer la sécurité et la visibilité des cyclistes aux intersections, en particulier au feu rouge. Il s'agit d'une zone située devant les véhicules motorisés, permettant aux cyclistes de s'arrêter avant eux, généralement à la ligne de stop. Cette position permet aux cyclistes d'être plus visibles par les autres usagers de la route, notamment les conducteurs, réduisant ainsi le risque d'accident.

Le sas vélo offre également aux cyclistes la possibilité de redémarrer plus facilement, en bénéficiant d'une avance sur les véhicules au feu vert, ce qui réduit les situations de «galère» au démarrage et encourage l'utilisation du vélo en toute sécurité. Il joue ainsi un rôle clé dans la promotion de la mobilité active et durable en ville.



Cependant, il est important de respecter cet aménagement. En France, il est interdit aux véhicules motorisés de s'arrêter dans un sas vélo, même si le feu est rouge. Cette infraction est punie d'une amende de 135 € et un retrait de 4 points sur le permis de conduire. En outre, cette mauvaise pratique peut mettre en danger les cyclistes, en les obligeant à se faufiler entre les véhicules ou à risquer de mauvaises manœuvres.

Le respect du sas vélo est donc essentiel pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

PERMANENCES POLICE MUNICIPALE



Permanence Police Municipale

Ouverture d'une permanence à partir du 28 novembre 2024:

- le jeudi de 9h00 à 12h00
- le samedi de 9h00 à 11h00

Uniquement sur rendez-vous au 06 34 15 97 23

Cadre de vie

Informations

Prévention

CIVISME

Nous vous rappelons que, selon l'arrêté municipal n°254/23, depuis le 1er août 2023, les chiens devront être impérativement tenus en laisse sur l'ensemble du domaine public (et muselés pour les chiens dits « dangereux ») sous peine de contravention.

De même, nous rappelons aussi que les déjections de vos animaux sur la voie publique doivent être ramassées. De nombreux distributeurs de canisacs sont disponibles dans toute la commune.

Chaque Français à 16 ans (au maximum 3 mois après sa date anniversaire) doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Sans ces démarches, il ne pourra pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant ses 25 ans. Il suffit juste de présenter sa carte d'identité et un justificatif de domicile (tel que facture d'eau, de gaz ou avis d'imposition...). Son inscription sur les listes électorales se fera automatiquement à ses 18 ans.

RECENSEMENT

Comme tous les 5 ans, comme pour 1/5ème des communes françaises de moins de 10000 habitants, 2025 sera l'Année du recensement pour Cysoing !

Pourquoi un recensement de la population ?

- Pour déterminer les populations légales de la France, établir des statistiques, des études sociologiques.
- Les résultats influencent de nombreux paramètres comme par exemple la contribution de l'état au budget de la commune, les décisions relatives au développement des moyens de transport, l'estimation du besoin en logements.

Qui organise et contrôle le recensement ?

- L'Institut National de la Statistique et Études Économiques (INSEE), sous la responsabilité de l'État, définit la méthodologie de la collecte, établit les questionnaires, récolte les documents, les analyse et publie les résultats.

Qui fait le recensement ?

- Des agents recenseurs nommés par arrêté municipal et formés par l'INSEE réalisent la collecte des documents auprès des habitants.
 - L'agent recenseur est tenu au secret professionnel : le non-respect du secret est passible de sanctions pénales.
- Un agent coordonnateur, nommé par le Maire et formé par l'INSEE, recrute les agents recenseurs, encadre le déroulement de la collecte et saisit les résultats pour expédition à l'INSEE .

Quand et comment se déroulera le recensement ?

- Le recensement se fera entre le jeudi 16 Janvier 2025 et le samedi 15 février 2025. Un agent recenseur se présentera dans chaque habitation, muni de sa carte de recenseur et proposera le questionnaire (en format papier ou sur internet).
- Le recensement est obligatoire, confidentiel et déclaratif (pas de remise en cause des informations données par les habitants).

Nous invitons chaque Cysonien(ne) à faire preuve de courtoisie et réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, par avance merci !
Retrouvez le dossier complet sur CYSOING sur le site de l'INSEE en tapant Cysoing dans le moteur de recherche puis dossier complet 2024 <https://www.insee.fr>



Le recensement 2025 se déroule jusqu'au 27 février 2025 Les agents recenseurs



Nicolas



Léo



Marie



Maxence



Charles



Joane



Camille



Geoffrey



Perrine



Annelise

Les agents recenseurs se présenteront avec une carte officielle



LE BUS BLEU

LE BUS BLEU

Le Camion bleu vient à la rencontre des habitants pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien.

Trois agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.

Permanence de France Services pour vos démarches administratives à Cysoing :

4ème mardi du mois



09h00 - 13h00 et 14h00 - 16h00



Parking du stade Jean Tiquet

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Carsat (je prépare ma retraite,...)
- Mutualité sociale agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières,...)
- ANTS (carte grise, papiers d'identité,...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction,...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation,...)
- La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis,...)

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Prise de rendez-vous conseillée.

Vous pouvez joindre le Camion bleu par téléphone au 03 59 73 69 30, ou par courriel : paysilllois.franceservices@lenord.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



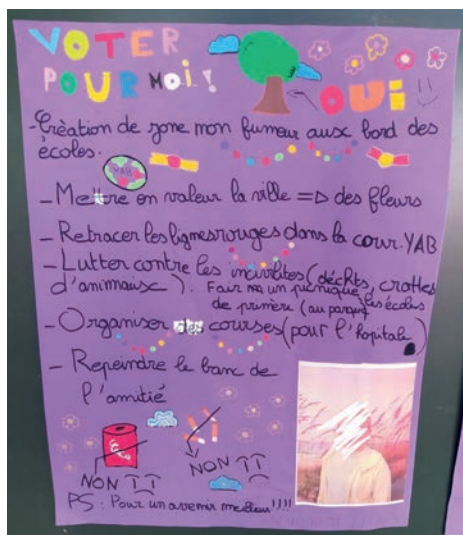
Les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont eu lieu dans nos écoles primaires et les conseillers ont été installés le 18 octobre pour un mandat de 2 ans. Voici la liste des enfants élus.

Pour l'école YAB

- Lia Courbez
- Lehyane Zaag
- Manon Tabary
- Clémence Silvestri
- Louison Rossie Didier
- Rosie Chemin Lenglard
- Timothé Maes
- Théo Bonifacio
- Joachim Bouwmans
- Paula Gay
- Robin Gaudin Leroy
- Alix Rossie Didier

Pour l'école Saint Joseph

- Anaïs Deneuville
- Tiago Santos
- Lucie Kaczmarczyk
- Gabriel Six
- Edgar Devylder
- Gabriel Robil
- Clément Gazet
- Nael Engels



CME reçu à la région



**Collecte
banque alimentaire
CME**



RUE AUX ENFANTS

Le 8 juin a eu lieu une première expérience de festivités « la rue aux enfants » organisée par le collectif Cysoing en Transition, avec l'aide de la Municipalité. De nombreuses animations familiales (jeux, musique, conférences...) étaient proposées dans le quartier des Voyettes, face à l'école maternelle, où les enfants et parents ont pu reprendre possession d'un espace public parfois accaparé par la voiture. L'ADAV (association droit au vélo), a remis symboliquement à Monsieur le Maire en fin de journée, le Label 2024 de « La rue aux enfants pour tous ». Une belle manifestation ! Encore bravo aux associations et aux bénévoles qui se sont mobilisés pour cette action qui a vocation à être réitérée dans les autres quartiers.



MOBILISATION CITOYENNE POUR LA LIGNE ASCQ-ORCHIES AVEC LA TOUSAVELO



L'association LaTousàVelo qui promeut la réutilisation de la ligne de chemin de fer entre Orchies et Cysoing comme voie verte, a organisé une déambulation joyeuse à vélo le dimanche 17 novembre matin entre Orchies et Cysoing. Plusieurs départs étaient possibles depuis la place de la gare d'Orchies : Nomain - gare d'Ouvignies, Genech - place de la Mairie ou encore à l'arrivée à Cysoing, dans le parc de l'abbaye, devant notre Mairie-Médiathèque. Ce sont environ 150 personnes qui ont participé à cette manifestation qui a par ailleurs accueilli le Député Jean Moullière, le président de la CCPC Luc Foutry ou encore le sénateur Franck Dhersin et de nombreux élus des communes concernées dont les maires d'Orchies, Genech et Cysoing.



La ligne de chemin de fer Ascq-Orchies est fermée depuis 2015, suite à une décision de la SNCF et de la Région, pour cause de vétusté et de baisse de fréquentation. Si un projet a été mis à l'étude depuis, qui tendrait vers la création d'une voie bus + voie cyclable, le défaut de décision concrète et d'accord commun sur la remise en service d'un mode de transport collectif sur cet axe par la Région, la MEL et la CCPC, augure de sombres perspectives pour ce projet qui, s'il était mis en œuvre, permettrait d'améliorer les déplacements dans et à l'extérieur du territoire de la Pévèle-Carembault.

Retrouvez toutes les infos de l'association sur sa page Facebook « La Tousavélo, future vélo-route de la Pévèle », ou sur leur site internet : <https://peveleentransition.org/la-tousavelo>.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Compte rendu réunion de quartier Quennaumont du 26 Septembre 2024

(Rues du courant ,rue du General Leclerc Rue de Valenciennes rue F Demesmay, lotissement des près , ruelleTonkin , route Cobrieux)

Présents : Monsieur Benjamin DUMORTIER Maire de Cysoing, Frédéric Minet (conseiller délégué aux relations avec la CCPC), Laurent Pouillart(Conseiller délégué aux locaux et moyens aux associations), Marion Dubois(Adjointe à l'action Sociale), Guy Carpentier (conseiller délégué, police municipale, relations gendarmerie, maintenance des bâtiments sportifs).

Excusés : Denise MINET (adjointe aux fêtes et cérémonies), Mireille Thorel (conseillère déléguée aux parcs et jardins, fleurissement), Marin Devilder (Adjoint aux sports) ; Antoine Silvestri (Adjoint aux Travaux).

A/ Point sécurité

En l'absence de la gendarmerie et du policier municipal, Mr le Maire rappelle le dispositif de la participation citoyenne (référencement au niveau de la gendarmerie pour remonter les informations et réunion en présence de Mr Carpentier). Ne pas hésiter à prendre contact en mairie. Une réunion de présentation est prévue le 23 novembre.

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions de sécurité et incivilités :

La gendarmerie va-telle-fermer ?

il ne faut pas écouter la rumeur. Le problème c'est la malfaçon du bâtiment construit en 2009. On est en procès avec le promoteur : on cherche un accord transactionnel afin que le promoteur refasse les travaux coûteux. Actuellement la moitié des gendarmes n'y habitent plus.

Est-il possible de faire quelque chose afin de faire respecter le stationnement au 545 rue du général ?

c'est un problème connu .On va voir comment résoudre cela.

envisagé car pas suffisamment efficace.

Que va devenir la mairie annexe du Quennaumont ?

Nous réfléchissons à la transformer avec l'addition d'une petite salle à l'étage

Concernant la place de république n'était-il pas prévu la suppression de toutes les places de stationnement sur celle-ci ?

oui c'était le projet initial mais à l'écoute de toutes les parties (riverains, commerçants, usagers) nous avons décidé de laisser des places de parking.

La zone bleue est étendue afin de faciliter la rotation des places et il y aura plus de répression.

Est-il possible de matérialiser les places de stationnement rue du Général Leclerc dans la longueur ?

oui Mr Silvestri va voir si cela est vraiment nécessaire et agir en conséquence.

Entre le 177 et le 201 du lotissement des près, il y a une armoire électrique en mauvais état ?

ok nous allons y remédier et prévenir le concessionnaire.

Que vont devenir les viviers de la mairie ?

c'est effectivement un problème : c'est que faire des boues : on va de toute façon devoir curer un jour.

Un accès vers le bois de la Tassonnere directement de Cysoing est-il possible ?

Le bois appartient au département : mais peut-être un propriétaire pourrait un jour nous vendre des terrains à partir du chemin des caches vaches afin de réaliser cet accès.

Quid du devenir de la voie Ascq Orchies ?

Il n'y a pas de volonté politique de faire un moyen de transport en commun et nous pouvons espérer au mieux une voie verte cyclable.

Les questions étant épuisées, Denis LESY remercie les participants et les invite au pot de l'amitié après avoir rappelés le principe des budgets participatifs.



B/ Projets dans la commune en 2023

Monsieur le Maire intervient : Avant de présenter les projets ;il fait un point budgétaire afin d'expliquer l'évolution de la dette, celle des dépenses ;il explique que l'inflation et la prise en charge de nouveaux équipement tels que la Médiathèque et le parc restreigne les capacités néanmoins pas d'augmentation des impôts pour la 8eme année de suite.

Parole donnée aux personnes présentes pour questions complémentaires:

L'éclairage du chemin du petit pavé est-il prévu ?

La possibilité est prévue : mais cela est très coûteux.

Il y a débat qui s'installe car certaines personnes expliquent que c'est aussi bien de garder un caractère sauvage. L'éclairage à la détection n'est pas

Compte rendu réunion de quartier Ecoles-Voyettes du 14 novembre 2024

(Rue Salvador Allende, ruelle de Bouvines, Impasse du collège, route de Gruson, rue Jean Jaurès, rue Jean Moulin, rue Jean baptiste Lebas (à partir de l'office notarial vers Bouvines+gendarmerie+basse couture+les rieux), Les voyettes, rue Pierre Brossolette, rue de Tournai, rue du Général De Gaulle +résidence, rue du 14 juillet, rue Marie Curie, Résidence le Clos du Parc Résidence La prairie du moulin)

Présents : Monsieur Benjamin DUMORTIER (Maire de Cysoing), Marion Dubois (1ère Adjointe à l'action sociale), Sylvie Castel (Adjointe à l'urbanisme), Gaëlle Viau (Conseillère relations APE et animations scolaires), Catherine Luchier (Conseillère déléguée aux mobilités douces), Mr Guy Carpentier (conseiller délégué à la police municipale et relation avec la gendarmerie), Frédéric Minet (Conseiller Délégué au rayonnement communal), Mr Bled (policier municipal)

A/ Point sécurité

M. Soins, nouveau Major de la gendarmerie, M. Delautre, adjudant-chef de la Gendarmerie, absents pour raisons de service, sont excusés par M. Lesy. M. le Maire rappelle d'être vigilants sur les démarchages notamment auprès des personnes âgées. Il fait un point sur le problème du bâtiment de la gendarmerie. Suite à un accord avec le promoteur les travaux de réhabilitation des logements inutilisables vont enfin pouvoir être lancés. Il rappelle aussi le principe de la participation citoyenne gérée en collaboration avec M. Carpentier et la gendarmerie. Une réunion est prévue le 23 novembre. M. Carpentier explique que c'est utile de signaler des événements qui semblent anormaux : ce n'est pas de la délation !

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions de sécurité et incivilités :

Pouvez-vous agir pour la Verte Rue au niveau des trous dans la chaussée qui sont dangereux. Pourquoi rien n'a été fait alors que cela a été demandé aux réunions de quartiers précédentes ainsi que par signalement sur l'application Ma mairie en poche ?

C'est dommage que cela n'ait pas été pris en compte par l'ancien adjoint aux travaux. Nous avons un nouvel adjoint aux travaux : M. Silvestri. Nous nous engageons à agir rapidement.

Problème de respect des 30km/h: pas de panneau 30 en entrée de ville ?

Maintenant c'est 30 partout donc c'est plus simple. On va vérifier et voir si cela est nécessaire.

Que faire contre le stationnement sur le trottoir au niveau de la ferme Delsalle ainsi que rue Lebas ?

M. Bled va passer et verbaliser. Aucune concession si les piétons et poussettes ne peuvent marcher sur le trottoir. Son numéro est 0634159723 Mail : policemunicipale@cysoing.fr

Depuis les travaux, une plaque en fonte reste au niveau de la laverie et gêne ?

Nous allons contacter Noreade et les faire intervenir.

Est-il possible de reboucher le trou au niveau du 78B résidence le clos du parc ? Ok on va y remédier dans une prochaine campagne de trous à reboucher.

Pourquoi n'existe-t-il pas de piste cyclable entre Cysoing et Genech alors que par exemple, il y en a une qui a été créée entre Flines les Raches et Raches ?

On va poser la question au département qui décide mais les raisons sont certainement financières.

Pourquoi avoir placé les potelets à l'intersection rue du Général de Gaulle/ Pierre Brossolette de ce côté alors que cela aurait été judicieux à l'opposé ?

Sylvie et Antoine devront passer voir ce qu'il est possible de faire.

Est-il possible de rendre praticable le trottoir rue Jean Moulin du côté du funérarium (problème de haies non coupées et voiture trop avancées sur place de parking) ?

On va alerter les propriétaires pour leur faire couper les haies et voir si possible de mettre des rondins afin que les voitures n'aillent pas trop loin sur le trottoir.

Que faire contre les intrusions dans la maison abandonnée ruelle de Bouvines ?

Je pense que l'on va devoir la murer. M. Bled va aussi passer de temps en temps.

Que faire pour les différents problèmes de la rue de Tournai déjà évoqués l'année dernière : trous dans la chaussée, vitesse excessive, non-respect du sens interdit ?

Nous avançons sur le sujet. Nous avons reçu le premier devis pour refaire la chaussée. Pour le reste c'est un problème de civisme et nous ne pouvons pas mettre des poteaux afin d'empêcher de prendre le sens interdit à cause du passage du camion poubelle.

Y a-t-il un budget pour le nettoyage des pistes cyclables ?

Si c'est une route départementale : c'est au département d'agir. Pour le reste c'est à la commune. Ne pas hésiter à nous indiquer les portions à nettoyer.

Que faire contre les problèmes de chats errants notamment ruelle de Bouvines ?

Il est important de bien le signaler en mairie afin d'agir dans la prochaine campagne de stérilisation en collaboration avec la ligue protectrice des animaux.

B/Dépenses dans la commune en 2024

Monsieur le Maire intervient avant de présenter les projets :

- il fait un point budgétaire afin d'expliquer : la dette, la baisse des dotations de l'état et l'évolution la fiscalité (voir power point en pièce jointe)

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions de sécurité et incivilités :



Quid du point relais installé au niveau de la résidence rue du Général De Gaulle ?

Nous n'avons pas été prévenus de son installation sur le terrain de Vilogia. Nous nous sommes insurgés et tentons actuellement de convaincre Vilogia de l'enlever.

Est-il possible d'élaguer les arbres du parc des voyettes ?

On va voir pour couper quelques branches mais le grand chêne qui est remarquable ne sera pas élagué.

Est-il possible de prévoir des tables de pique-nique dans le parc ?

On va voir ce que l'on peut faire : Peut-être en tant que mobilier temporaire comme c'est le cas des chaises longues.

Concernant la rue du 14 juillet, est-il possible de remettre les poteaux en bois qui ont été sciés ?

Oui on va le faire mais c'est un acte de vandalisme inacceptable.

Quid du programme immobilier dit de la « parcelle Stien » rue Allende ?

Nous avons refusé le permis de construire mais le promoteur a porté l'affaire en justice et a gagné. On va lui demander de faire une réunion avec les riverains afin de vous tenir informés.

Va-t-il y avoir du changement pour les bacs de tri ?

Oui il va y avoir inversion des bacs : les déchets recyclables (bac jaune) seront ramassés toutes les semaines. Les autres déchets (bac gris) seront ramassés toutes les 2 semaines.

Que faire pour la rétention d'eau au niveau de la ruelle de Bouvines ?

A priori on ne peut pas faire grand-chose.

Est-il possible de refaire les pavés du chemin du Moulin ?

Non ce n'est pas possible, on peut éventuellement voir pour améliorer le chemin entre impasse du collège et entrée résidence prairie du Moulin.

Denis Lesy rappelle le principe du budget participatif et la nécessité de se regrouper en collectif de voisins afin de faire une demande par écrit (denis.lesy@cysoing.fr) la plus détaillée possible d'une amélioration pour le quartier.

Il semble que quelques personnes seraient susceptibles de porter un projet de cabane à livre, à suivre...

Les questions étant épuisées, Denis LESY remercie les participants et les invite au pot de l'amitié.

COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 26 juin 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), c'est un débat sur les grandes orientations du futur PLUi, dont l'approbation devra intervenir au plus tard le 22 février 2028 et doit être mis en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale de Lille Métropole (SCOT) auquel la CCPC fait partie conjointement avec la Métropole Européenne de Lille. Le constat est la diminution du nombre de personne par ménage. A Cysoing par exemple, un logement sur trois n'est occupé que par une seule personne selon les chiffres de l'INSEE. Les enjeux du futur PLUi portent sur la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, sur les enjeux de développement économique, sur les enjeux de démographie, d'habitat et de vieillissement de la population, sur des enjeux environnementaux et de préservation de la ressource en eau et sur des enjeux d'attractivité.

Le PADD est décliné en 4 axes :

Axe 1 / Une ruralité assumée...

Conserver le caractère agricole du territoire

Assurer la préservation du cycle de l'eau pour mieux protéger la biodiversité et les ressources naturelles

Protéger les espaces à enjeux environnementaux et écologiques

Articuler les séquences paysagères pour (re)découvrir le territoire

Valoriser le patrimoine bâti et être attentif à l'inscription des projets dans le territoire

Axe 2 / ...Pour mieux protéger des risques

Conserver le caractère agricole du territoire

Assurer la préservation du cycle de l'eau pour mieux protéger la biodiversité et les ressources naturelles

Protéger les espaces à enjeux environnementaux et écologiques

Articuler les séquences paysagères pour (re)découvrir le territoire

Valoriser le patrimoine bâti et être attentif à l'inscription des projets dans le territoire

Axe 3 / Un maillage équilibré de villes et villages mis en mouvement par les mobilités

Améliorer la qualité de vie des habitants et pérenniser l'attractivité de la Pévèle Carembault

Organiser spatialement le développement du territoire

Répondre qualitativement aux besoins en logements pour chaque public

Bénéficier d'équipements et de services attractifs nécessaires à la vie quotidienne et en permettre l'accès à tous (anticiper les besoins en équipements pour mieux cibler leurs aménagements)

Faciliter les déplacements pour tous en développant les mobilités alternatives

Anticiper le volet foncier

Axe 4 / Pour le développement d'une économie pévéloise

Conforter la politique d'accueil économique durable dans un large panel d'activités et ce afin de permettre « un parcours résidentiel » des entreprises tout en se tournant vers les nouveaux modes de travail

Accompagner le développement et la mise en valeur de secteurs identifiés comme les forces du territoire

Répondre aux besoins des consommateurs en développant l'économie résidentielle

03) Information sur les projets en cours

04) Approbation du procès-verbal du 15 avril 2024

05) Information sur l'exercice des délégations : par délégation du Conseil Municipal, le Maire prend des décisions dont il rend compte au Conseil Municipal lors des séances qu'il tient trimestriellement.

Il s'agit notamment, pour la commande publique, de signer les décomptes généraux définitifs (DGD) des marchés, signer les avenants relatifs aux travaux modificatifs ou supplémentaires demandés

par la commune. Ces différentes contractualisations ont concerné les travaux de la mairie-médiathèque, les travaux du centre-ville, les aménagements du parc de l'abbaye et les travaux de rénovation de la salle William Penny Brookes

06) Convention Eco pâturage : la commune a passé une convention avec Monsieur Richard afin de gérer une partie de ses espaces verts par ce procédé ancestral et respectueux de l'environnement qu'est l'éco pâturage. Les troupeaux de Monsieur Richard bénéficient des labels « élevage biologique » et « élevage plein air intégral ». Les espaces concernés sont : le jardin de l'abbaye, les terrains du Melchamez et le terrain derrière le collège Paul Éluard.

07) Convention de servitudes avec Enedis pour la viabilisation des parcelles rue Jean-Baptiste Lebas du petit lotissement communal de sept parcelles situées au niveau de la barrière de Bouvines. Cette convention porte sur la pose de deux nouveaux coffrets électriques et de deux câbles électriques souterrains.

Finances

08) Subventions exceptionnelles aux associations : 1000€ de plus pour le Volley Ball Club compte tenu du classement des filles séniors en National 2 et 2000€ pour permettre aux jeunes du Hip Hop Cysonien de partir concourir au niveau international en Californie.

COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 9 octobre 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

02) Information sur les projets en cours

03) Approbation du procès-verbal du 26 juin 2024

04) Information sur l'exercice des délégations : signature de pièces relatives au marché de viabilisation du petit lotissement communal de la rue JB Lebas ; signatures de plusieurs DGD pour des lots relatifs aux travaux de rénovation de la salle de sports William Penny Brookes et de création de la mairie-médiathèque ; signature de la réception avec réserves de l'un des lots pour le réaménagement du centre-ville.

05) Changement de nom de salle de l'Espace Inter Générationnel : suite aux révélations sur les pratiques et agissements de l'Abbé Pierre, par respect pour les victimes et dans la même trajectoire que celle de la fondation du même nom, le Conseil Municipal a décidé de dénommer la salle polyvalente, salle Simone Veil, compte tenu de sa stature de femme d'État, son engagement pour l'Europe, son combat pour la liberté des femmes à disposer de leur propre corps et son parcours de vie avec notamment sa déportation à Auschwitz durant la Shoah.

06) Renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiale destinée à organiser l'offre globale des services de la CAF.

07) Renouvellement de la Convention d'Objectifs et de Financement avec la CAF qui traduit les orientations définies par la collectivité avec la CAF du Nord en matière d'offre de services aux familles et le soutien financier des différentes actions mises en place.

08) Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement intercommunal. Cette association regroupe les communes de Bachy Bourghelles Bouvines Cysoing et Wannehain, elle a pour mission l'entretien des chemins qui sont sa propriété. Le bureau est composé de représentants des communes et de représentants des exploitants agricoles qui sont redevables des cotisations annuelles soit parce qu'ils sont propriétaires d'hectares remembrés, soit parce qu'ils exploitent ces hectares. La commune doit désigner un titulaire et un suppléant, il s'agit de Monsieur Christian Lefebvre et Monsieur Jean-Pierre Fournier.

Finances

9) Budget Ville 2024 : Décision modificative n°1. La commune majore son budget d'investissement pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 951.265,49 €. Par ailleurs, elle majore son budget de fonctionnement pour un montant en équilibre de 74.927 euros en

dépenses et en recettes.

010) Budget Annexe Jean Baptiste Lebas: Décision modificative n°1 pour un ajustement technique avec opération d'ordre.

011) Département : demande de complément de subvention au titre de l'AMP 2024. Il s'agit de demander un financement au titre des amendes de police pour réaliser les écluses prévues sur la RD 94A.

012) Convention d'implantation d'une infrastructure de télécommunications à très haut débit (la fibre) au profit de EUNETWORK avec notamment des travaux d'enfouissement au chemin du Melchamez.

Urbanisme

013) Cession des garages communaux route de GRUSON : la commune vend au prix de 15.000 € un garage simple et 26.000 € un garage double (qui dépendaient du foncier acquis de l'ancienne douane).

014) Cession des lots libres du lotissement Jean Baptiste LEBAS impasse Ernestine DUBUS : il s'agit d'un réajustement des prix compte tenu de la fiscalité désavantageuse pour les acquéreurs (acquisition soumise à la TVA sur prix total au taux de 20%) afin de ne pas réduire les chances de commercialisation.

015) Participation financière aux travaux de viabilisation du lotissement de l'impasse Ernestine DUBUS : l'un des voisins du lotissement ayant manifesté son intérêt par l'utilisation de la nouvelle voirie et sa viabilisation, cette demande est accordée moyennant

la participation à concurrence d'un/huitième aux frais d'aménagement, soit un montant de 39.511,25 €.

016) Cession de l'impasse Allende : à la demande des riverains de l'impasse située rue Allende, face à la salle des sports William Penny Brookes et après enquête publique de déclassement fructueuse, la commune leur cède l'assiette de voirie moyennant le prix de 1 €, à charge pour eux de régler tous les frais afférents, soit pour un montant de 3.376,62 €.

017) Schéma cyclable intercommunal : Boucle des collégiens-Aménagement de la traversée cyclable de la rue Demesmay, depuis la rue G. Péri, vers le quartier des voyettes. Ce projet inscrit dans les schémas cyclables communal et intercommunal est réparti entre la commune et la CCPC, soit pour un montant de 69.000 € chacun. Ce montant pouvant être révisé à la baisse si le Département donne la subvention demandée par la CCPC.

Personnel

018) Tableau des effectifs 2024 : mise à jour annuelle du tableau des effectifs qui fait état de 34 agents titulaires de la fonction publique territoriale dans les secteurs administratif, technique, sanitaire et social, animation, culturel et police municipale ; et 20 agents non titulaires (souvent à temps non complet) principalement pour des missions saisonnières, d'animations et en lien avec la culture.

PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

BIEN VIVRE À CYSOING – groupe de la majorité municipale

Pour ceux qui n'utilisent pas Facebook, réseau social où la parole est libre, nous souhaitons reproduire la réponse faite au nom de la majorité municipale à une personne qui s'exprimant sur l'une des pages ouverte à tous, y écrivait : « Il est bien fini le Cysoing d'avant ».

Réponse faite au nom de la majorité municipale :

Mais de quel Cysoing parlez-vous ? Cysoing sans crèche ? Sans relais assistantes maternelles ? Sans médiathèque, sans fablab ? Sans programmation culturelle ? Sans nouvelle mairie accessible ? Sans parc de l'abbaye ? Sans voie cyclable communale et intercommunale ? Sans terrain de football synthétique ? Sans pas de tir à l'arc ? Sans salle de gym et sans salle de danse ? Sans les six aires de jeux pour les enfants que nous avons créées ? Sans le Skate Park ? Sans parcours de santé ? Sans effacement des réseaux dans les rues rénovées ? Sans la fibre ? Sans un éclairage public rénové et plus écologique en LED ? Sans les trois terrains de beach volley ? Sans nouveaux logements locatifs sociaux ? Sans nouveau béguinage de centre-ville ? Sans nouveau centre de secours pour nos valeureux pompiers volontaires ? Sans accueil de jour dans notre nouvel Ehpad pour soulager les aidants et sans unité de vie pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ? Sans parc d'activités économiques pour nos entreprises et nos emplois de proximité ? Sans nouveau restaurant scolaire pour notre école ? Sans bio à la cantine ? Sans locaux associatifs pour l'école de musique et nos associations ? Sans espace inter génération ? Sans locaux pour les centres aérés ? Sans mercredis récréatifs ? Sans centres aérés pendant les petites vacances ? Sans goûter des aînés ? Sans repas à domicile pour nos seniors ? Sans Conseil Municipal des Enfants ? Sans bulletin municipal ? Sans agrandissement, paysagement et verdissage des cimetières ? Sans colombarium ? Avec un centre-ville sans verdure et sans paysagement ? Avec une Pyramide de Fontenoy taguée et en mauvais état ? Sans marché le dimanche ? Sans éco pâturage ? Sans réunion de quartier ? Sans Ma Mairie en Poche ? ...

De quel Cysoing parlez-vous ?

Celui d'avant les mandats de notre équipe municipale ?

Comme Jean d'Ormesson, qui nous a quitté il y a quelques années, nous ne sommes pas partisans du « c'était mieux avant ». C'était sans doute différent, mais certainement pas mieux.

Il faut vivre dans le présent et se projeter dans l'avenir, ce qui ne doit pas empêcher d'avoir un regard critique et interrogateur sur ce qui fait partie du passé, mais en tous cas, sans tomber dans une forme de nostalgie qui empêcherait d'avancer et de progresser.

Le groupe majoritaire, Bien Vivre à Cysoing

Préservons l'Identité et les Espaces Verts de Cysoing

Les constructions continuent d'avancer à Cysoing. L'Opération Lebas, prévue sur l'ancien site du garage Peugeot ainsi le projet belle allée de la rue Allende, verra de nouveaux logements occuper cet espace. Et une fois que l'établissement privé déménagera sur Innova Park, encore 200 habitations sont prévues au cœur de notre ville. Mais cette densification est-elle réellement en phase avec les attentes des habitants ?

Nous pensons que non. Cysoing n'a pas la vocation d'une grande ville qui devrait suivre à tout prix les logiques d'urbanisation intensive. Conserver des espaces verts, même à l'état de friche, permet de préserver des zones d'aventure et de liberté, offrant à nos jeunes des terrains d'exploration. Laisser respirer la ville, c'est aussi accepter ces espaces où la nature peut évoluer librement, loin de l'obsession de tout combler et bétonner sous couvert d'un « bien-être » qui reste à démontrer.

Beaucoup d'entre nous se souviennent des moutons sur le terrain de Marionville, une image qui appartient aujourd'hui au passé. Ce charme si particulier de Cysoing, fait de son éclectisme architectural et de son urbanisme naturel, risque de s'effacer sous la pression de la standardisation. Protégeons-le.

Quant à l'objectif de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette), nous avons des doutes sur sa réelle application. De nombreuses villes commencent à réaliser qu'en multipliant les restrictions, elles se privent de la flexibilité nécessaire pour accueillir de nouvelles activités économiques et industrielles.

Face à cette évolution, nous demandons une vision plus mesurée de l'aménagement de notre ville, une vision respectueuse de l'environnement et de l'identité unique de Cysoing. Ne laissons pas notre patrimoine disparaître sous le béton.

Pour Cysoing

BILAN 2023 DES ACTIONS DIRECTES DE LA CCPC A CYSOING

LES AIDES APPORTÉES

103 demandes d'Intention d'Aliéner traitées.

162 autorisations de droit des sols traitées.

242 points lumineux changés par des LED, soit une économie estimée à 83,90 % (pour une durée d'allumage annuelle de 4 100 heures).

2 nids de frelons asiatiques détruits.

TERRITOIRE CONNECTÉ

Répondre aux besoins des habitants en termes de déplacements et d'accès aux services numériques.

Les actions numériques au profit de la commune et de ses habitants :

■ 11 ateliers numériques réalisés (ateliers initi@tic et ateliers petits génies).

Les actions dans le domaine du transport/mobilité réalisées :

■ 29 personnes ont bénéficié d'une aide à l'achat d'un vélo électrique.

■ Aménagement d'une piste cyclable au chemin du petit pavé.

TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réussir collectivement le pari d'une transition écologique profitable à tous.

Actions en matière de réduction de l'impact environnemental :

■ 192 nouveaux bacs ont été distribués.

■ 31 foyers ont été équipés d'un composteur. 9 récupérateurs d'eau ont été distribués.

■ 1 815 cartes de déchetterie attribuées et 9 442 passages, soit une moyenne de moins de 5 passages par foyer sur les 26 possibles.

■ 83 rendez-vous à domicile pour les encombrants.

■ 133 foyers ont bénéficié de conseils de l'espace info énergie. Livraison de 60 m3 de compost.

■ 50 élèves ont visité un centre de tri.

Actions en matière de reconquête de la qualité écologique de nos espaces :

■ 8 arbres plantés dans le cadre de la journée de l'arbre.

CAMPAGNE VIVANTE

Cultiver dans nos villes et villages une vie locale dynamique basée sur les spécificités de la Pévèle Carembault.

Actions pour faire de la Pévèle Carembault une destination familiale :

■ 1 animation proposée dans le cadre du réseau Graines de culture(S).

■ 1 rando commentée organisée.

■ 67 bénéficiaires du cinépass à 5,50 €.

Actions pour encourager les échanges et projets facteurs de lien social :

■ Subvention annuelle de 5 000 € à des associations.

TERRITOIRE FAMILIAL

Proposer un parcours résidentiel attractif ainsi qu'une offre de services de qualité adaptés à tous les âges de la vie.

Actions permettant à chacun de concilier vie de famille et travail :

■ 391 enfants ont bénéficié d'au moins une prestation ALSH dans l'année.

■ 28 assistantes maternelles sont recensées sur la commune.

■ 52 ateliers d'éveil ont été proposés : 15 assistantes maternelles y ont assisté avec 178 enfants.

■ 13 familles accompagnées pour trouver un mode de garde.

Actions pour favoriser l'épanouissement des jeunes et les accompagner à devenir adultes :

■ 7 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement BAFA.

Actions pour promouvoir la santé et le bien-être en Pévèle Carembault :

■ 47 foyers ont bénéficié des repas livrés quotidiennement, soit 8396 repas livrés en 2023.

■ 120 personnes ont participé à la semaine bleue.

TERRE D'ENTREPRENEURS

Créer un écosystème stimulant le développement durable des entreprises pévéloises au service de l'emploi local.

Actions pour mettre le dynamisme pévélois au service des emplois locaux :

■ 9 offres d'emploi déposées par les entreprises sur le Portail emploi.

■ 7 allocataires du RSA accompagnés.

■ 5 entreprises accompagnées.

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DE LA CCPC SUR LE SITE D'AGFA À PONT-À-MARCQ



10 ANS DE LA CCPC À GENECH



AGENDA

10 jan

VŒUX À LA POPULATION

19h - Salle des Fêtes

VŒUX DU PERSONNEL MUNICIPAL

14h - Mairie

31 jan

REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE

19h - Salle Simone Veil (EIG)

7 mars

CINÉ SOUPE

19h30 - Salle des fêtes

28 mars

BOL D'ARTISTES POUR LES ÉCOLES

9h00/11h30 puis 13h30/16h00

Hôtel de Ville Médiathèque

VERNISSAGE

18h30

29 & 30 mars

BOL D'ARTISTES À CYSOING

Samedi & dimanche

1 mai

FÊTE DU TRAVAIL

11h - RDV Place de la République

8 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

Rassemblement au Square Beltrame/
Vin d'honneur salle Simone Veil

15 mai

RÉUNION QUARTIER CENTRE-VILLE

19h - Salle des fêtes

16 mai

GOUTER DES AINÉS

15h/18h - Salle des fêtes

25 mai

FÊTE DES MÈRES

5 juin

RÉUNION DE QUARTIER PEUVIL MARAIS SART

19h - Salle Simone Veil (EIG)

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parc du Château

25 juin

DON DU SANG

15h/19h - Salle des Fêtes

29 juin

CARNAVAL

13 juil

FESTIVITÉS DE LA FÊTE

NATIONALE : RETRAITE AUX FLAMBEAUX - BAL - FEU D'ARTIFICE

à partir de 21h - RDV rue du collège
pour le défilé et Parc du Château
pour bal et feu

14 juil

BRADERIE

Matin - Rue du Collège

20 août

DON DU SANG

15h/19h - Salle des Fêtes

6 sep

FORUM DES ASSOCIATIONS

14h - Salle Penny Brookes

19 sep

CÉRÉMONIE DES ENSEIGNANTS

17h30 - Salle du conseil

20 & 21 sep

JOURNÉES DU PATRIMOINE

25 sep

RÉUNION DE QUARTIER QUENNAUMONT

19h - Annexe du Quennaumont

28 sep

SALON DU LIVRE

Médiathèque

3, 4 & 5 oct

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Salle des fêtes

6 oct

ACCUEIL DES NOUVEAUX CYSONIENS

19h - Salle Simone Veil (EIG)

12 oct

REPAS DES AINÉS

12h - Salle des fêtes

15 oct

DON DU SANG

15h/19h - Salle des Fêtes

11 nov

COMMÉMORATION ARMISTICE 14-18

11h - Rassemblement au cimetière
puis défilé
Vin d'honneur Salle Simone Veil (EIG)

13 nov

RÉUNION DES QUARTIERS ECOLE-VOYETTES

19h - Salle Simone Veil (EIG)

5 déc

COMMÉMORATION "HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE"

19h - Salle Simone Veil (EIG)

6 & 7 déc

MARCHÉ DE NOËL

19h - Salle Simone Veil (EIG)

7 déc

DISTRIBUTION DE BOISSONS CHAUDES SUR LE MARCHÉ

Matin

13 déc

DISTRIBUTION DU COLIS DES AINÉS

18 & 19 déc

NOËL DES ÉCOLES